



ARTS ET VIE Vitesse Lumière:
le film fantastique québécois sort
de l'ombre B 1

LE MONDE Le Conseil
de sécurité unanime à
propos de l'Irak A 15



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 9 JUIN 2004

Québec s'entend avec deux grands syndicats

Cols bleus et blancs
y vont d'un plaidoyer
pour la ville fusionnée

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ À 12 jours des référendums sur les fusions, la Ville de Québec vient de s'entendre avec ses deux principaux groupes d'employés, les cols blancs et les cols bleus. Avec ces premières conventions collectives de la ville nouvelle, les employés obtiendraient des augmentations de salaire de 2 % par année.

Ces deux
syndicats
représentent
60% des
employés
de la Ville

Si ces deux ententes sont ratifiées, 60 % des 7000 employés municipaux de Québec auront en main un contrat de travail.

Heureux d'en être venus à un accord après un blitz de négociations, les présidents des deux syndicats n'ont pas voulu aborder le contenu des ententes avant de le dévoiler à leurs membres respectifs, la semaine prochaine.

« Il n'y a pas de gêne à présenter ça à nos membres », disait Jean Lachance, président du syndicat des 1200 employés manuels (cols bleus) de la Ville. Son collègue président des 1327 fonctionnaires (cols blancs), Jean Gagnon, se dit aussi très satisfait. « On n'a pas l'impression d'avoir décroché le gros lot, mais on est content », résume M. Gagnon.

Il est raisonnable de penser que les cols bleus et les cols blancs ont obtenu des augmentations de salaire de 2 % par année. En effet, lors de l'étude du budget de la Ville en décembre, le directeur adjoint responsable des finances, Alain Marcoux, avait indiqué avoir mis en réserve pour les négociations des 7000 employés une somme de 18,7 millions \$. Sur une masse salariale de 320 millions \$, cette « cagnotte » équivalait à des hausses de 2 %. Cette somme couvrirait les augmentations de salaire et les progressions normales dans les échelons pour les années 2003 et 2004.

Le conseiller responsable des finances et des relations de travail, Jacques Jobin, a confirmé hier que ce cadre financier et ces provisions avaient été « respectés en tout point ».

Si elles sont acceptées par les membres des syndicats, les deux conventions collectives seront valides jusqu'au 31 décembre 2006.

Du côté des cols bleus, environ 80 % des conditions de travail étaient déjà équivalentes entre les employés des ex-villes. Il faudra attendre quelques années avant que tous aient un salaire comparable. « On va faire un certain rattrapage au fil du temps pour les gens moins bien payés, mais on

Voir QUÉBEC en A 2 ►

Duceppe à la défense de Charest



Même si le Parti québécois de Bernard Landry était au pouvoir à Québec, il n'aurait « pas d'autre choix » que d'augmenter les tarifs d'électricité et d'être moins généreux envers les entreprises. C'est le chef du Bloc québécois, de passage hier dans la capitale dans le cadre de la campagne électorale, qui a fait ce constat. Selon M. Duceppe, accueilli sur la photo par M. Landry, le gouvernement du Québec était « obligé » d'aller piger dans les poches des contribuables à cause de l'étranglement financier d'Ottawa. Voir texte en A 9.

Malgré un déficit monstre, la SGF a gâté ses cadres

La vérificatrice dresse un bilan accablant de l'ère Blanchet

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

Pendant que la Société générale de financement (SGF) accumulait un déficit monstre de 771 millions \$ entre 2001 et 2003, sa quinzaine de hauts gestionnaires a encaissé de généreux bonus de « rendement » s'élevant à 2,8 millions \$. Dans certains cas, les primes ont atteint jusqu'à 50 % de leur salaire annuel de base.

« C'est une politique de rémunération pour le moins inappropriée et très discutable », a soutenu hier la vérificatrice générale par intérim, Doris Paradis.

Cette dernière a déposé, hier, à l'Assemblée nationale, le tome 1 de son rapport 2003-2004 ainsi

que ses rapports de vérification concernant la SGF et la gestion du projet de prolongation du métro de Laval dont les coûts sont passés de 179 à 809 millions \$ depuis octobre 1998.

Incidemment, ces deux rapports de vérification avaient fait l'objet d'une fuite, lundi et hier, dans un quotidien montréalais.

On peut toutefois y apprendre qu'en 2001, par exemple, même si la SGF a déclaré une perte de 88 millions \$, les salaires de base des 14 membres

Voir SGF en A 2 ►

À LIRE AUSSI :

- Un métro bien mal parti Page A 4
- Le MEQ sur la sellette Page A 4

Descendu en Flames

À u sixième jour de la campagne, à Calgary, Paul Martin a fait une visite obligée au vestiaire des Flames de Calgary. Dans la soirée, au Centre communautaire chinois, portant le maillot des prétendants à la coupe Stanley, il a lancé : « Les Flames de Calgary vont gagner la coupe et le Parti libéral du Canada va gagner les élections... »

Oups ! Ce genre de double prédiction est toujours d'angeux. Quand le sort dispose de la première proposition, qu'arrive-t-il de la seconde ? Maintenant que les Flames ont perdu contre Tampa Bay, Martin va-t-il perdre contre Stephen Harper ?

Ce n'est pas la première fois que ce genre de gaffe arrive... Le 26 janvier



Michel
Vastel

MVastel@lesoleil.com

Voir FLAMES en A 2 ►

ÉLECTIONS 2004

À lire aujourd'hui

- Une sénatrice libérale passe chez les conservateurs Page A 8
- Un Bloc fort pour convaincre le Canada de renoncer au Québec Page A 9
- Martin tape sur le clou de l'avortement Page A 12

QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Le Canada devrait-il soutenir le projet américain de bouclier antimissiles ?

ÉCRIVEZ-NOUS À : opinion@lesoleil.com

LE LAIT MATERNEL
DES CANADIENNES CONTIENT
UN AGENT IGNIFUGE PRÉSENT
DANS LES ORDINATEURS...



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Éditorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 15
Bourses	C 6	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 13
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 8	Statistiques	S 6
Diversissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 25, minimum 8

Passages nuageux. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci : 45,7 mm L'an dernier : 26,1 mm

Cet été : 167 mm Été dernier : 115,1 mm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 161
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5

PLACE KENNEDY, À LÉVIS

Mystère autour d'une deuxième fuite de gaz en 2 jours

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Pour une seconde journée hier, une quinzaine de personnes ont ressenti des malaises associés à l'infiltration de sulfure d'hydrogène (H₂S) dans les commerces de Place Kennedy à Lévis. Les autorités se perdent toujours en conjectures sur l'origine du problème.

Le fameux gaz qui se crée par la décomposition de matières organiques a obligé l'évacuation et la fermeture de six commerces de Place Kennedy un peu avant midi. Le service d'incendie de Lévis croyait pourtant le problème réglé à la suite des travaux effectués pour débloquer le conduit d'égout soupçonné d'être responsable de la situation. « Nous avons pris des lectures sur les



Travaux à Place Kennedy pour identifier la source du problème. Quinze personnes ont été hospitalisées hier en raison d'une fuite, soit autant que la veille.

appareils tôt ce matin (hier) qui nous indiquaient qu'il n'y avait aucun gaz

dans les commerces », explique Yves Després du service d'incendie.

Mais aussitôt après qu'on ait permis la réintégration des lieux, des clients et le personnel de nombreux commerces ont encore une fois ressenti des malaises, des nausées et des maux de tête, attribuables au H₂S. Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour y être soignés. Comme ceux incommodés la veille, ils ne devraient pas subir de séquelles à long terme sur leur santé.

Et comme si ce n'était pas assez, un élément nouveau survenu hier a ajouté au mystère. « Les clients d'un commerce situé à environ un kilomètre d'ici (de Place Kennedy) ont aussi ressenti les mêmes symptômes. Pour l'instant, nous croyons que le vent y aurait transporté le gaz après les travaux effectués

Voir MYSTÈRE en A 5 ►

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Le meuble québécois: un design distinct



L'industrie québécoise du meuble réussit à tirer son épingle du jeu malgré une concurrence féroce. Merci aux riches baby-boomers américains que le Québec courtise avec des meubles personnalisés, porteurs d'une signature originale et qui sont livrés dans des délais très courts.

Dans le cahier Style

La bonne couverture



Un toit qui n'est pas bien portant abrège le plaisir d'habiter une résidence même somptueuse. Le toit et les fondations sont l'alphabet et l'omega d'une maison en santé. Mais entre le bardeau d'asphalte, le plus commun, le cuivre et l'ardoise, les plus sélects, et suivant les moyens dont on dispose, quel revêtement privilégier?

Dans le cahier Habitat

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

QUÉBEC

Suite de la Une

ne va pas ramener tout le monde au plus haut des salaires», disait hier Jean Lachance, président des cols bleus.

Selon une étude de 2002 de l'Institut de la statistique du Québec, les cols bleus les mieux payés étaient ceux de Québec (30,39 \$ l'heure), suivis de très près par Sainte-Foy et Beauport. Les moins bien payés étaient ceux de L'Ange-Lorette (23,71 \$ l'heure).

Du côté des cols blancs, la rémunération globale variait de 25,18 \$ l'heure à L'Ange-Lorette jusqu'à 33,99 \$ l'heure à Charlesbourg.

« Personne n'a accéléré ni ralenti pour arriver à ce résultat aujourd'hui », dit L'Allier

La loi 170 sur les fusions avait fixé comme objectif — et non comme obligation — que l'harmonisation des conventions collectives se fasse à coût nul. Jacques Jobin convient qu'il sera très difficile de démontrer si c'est effectivement le cas. « C'est difficilement démontrable, mais on pense qu'on va faire des gains en productivité », dit-il.

Même s'il reconnaît que ces deux ententes arrivent à un bon moment, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, affirme que les défusions n'ont pas bousculé l'agenda. « On peut faire tous les procès d'intention que l'on veut, lance-t-il, le ton cassant. Personne n'a accéléré ni ralenti pour arriver à ce résultat aujourd'hui. »

Jean Lachance des cols bleus voit aussi davantage un coup du hasard dans le fait que l'entente survient à quelques jours des référendums. Son collègue des cols blancs, Jean Gagnon, se dit content que l'entente arrive maintenant, « mais on n'aurait pas sabré dans les conditions de travail pour signer avant le 20 juin ».

Les deux présidents de syndicat ont profité de la tribune qui leur était offerte hier pour plaider en faveur de la grande ville. « C'est un défi pour nous de demeurer avec l'employeur à construire la nouvelle ville, disait Jean Lachance. Il faut continuer dans cette envergure-là. » Son collègue des cols blancs, Jean Gagnon, s'en est pris à ceux « qui jugent la ville après deux ans d'existence quand ils étaient eux dans des villes avec des centaines d'années d'existence ».

En cas de défusion, la loi 9 prévoit qu'aucun employé ne peut subir de diminution de salaire ni être forcé de regagner son ancienne ville. La convention collective signée avec Québec s'appliquera au moins dans les six premiers mois suivant une défusion.

Tous ceux qui ont pris part aux négociations ont insisté sur la difficulté de réduire les conventions de 18 à une seule, pour les cols bleus, et de 16 à une pour les cols blancs. Jacques Jobin a longuement louangé les syndiqués pour leur « positivisme ».

Avant les cols blancs et les cols bleus, le petit groupe d'employés d'ExpoCité a déjà conclu une entente avec la Ville. À l'automne, il restera encore de grosses rondes de négociations avec les professionnels, les policiers et les pompiers.

C'ÉTAIT HIER

1968 — Premier débat des chefs politiques canadiens télévisé à la grandeur du pays.

cyberpresse.ca/soleil

Cliquez sur l'hyperlien en haut à droite

« Plus de SOLEIL dans Cyberpresse »

cyberpresse.ca/soleil

Résultats	
LOTTO QUÉBEC	Tirage du 2004-06-08
07 17 19 20 21 27 29 34 38 39	
44 47 51 53 56 58 60 62 68 69	
Extra	Tirage du 2004-06-08
328 8163	NUMÉRO 828536
Les tickets d'investissement des 600 millions gagnés seront vendus à 10 \$ le ticket. Les tickets d'investissement des 600 millions gagnés seront vendus à 10 \$ le ticket.	
Rue de la Fortune, Chez vous! Diffusé à 10 \$ le ticket du lundi au mercredi à 10 h 00 et le jeudi à 10 h 30.	

FLAMES

Suite de la Une

1995, j'étais à Santiago du Chili avec Jean Chrétien. La nouvelle nous était parvenue que le maire de Paris, candidat à la présidence de la République, avait assuré Jacques Parizeau de l'appui de la France en cas de victoire du Oui au référendum qui s'en venait. Le premier ministre du Canada, excédé, m'avait dit alors: « Le Québec a autant de chances de devenir souverain que Jacques Chirac de remporter la course à la présidence! » On connaît la suite...

La question se pose donc: Paul Martin va-t-il perdre en sept? Ou, comme pour le référendum d'octobre 1995, va-t-il gagner de justesse? (Je prends plaisir à vous rappeler mes pronostics du 23 mai: libéraux 120, conservateurs 121...)

Avant même les débats télévisés de la semaine prochaine, la campagne vient de franchir un point tournant. Et c'est Stephen Harper lui-même qui a ouvert la porte à un débat fondamental dans ce pays: « la sacro-sainte Charte des droits et libertés », « la suprématie du Parlement », « le gouvernement par les juges »... Autant de formules qui échauffent les esprits dans l'Ouest et en Ontario.

Au cours des campagnes de 1997 et de 2000, on appelait cela la « Unity », le débat sur l'unité nationale. Le Parti libéral et le NPD s'en servaient comme

d'un épouvantail pour chasser les mouches réformistes ou alliancistes. Cette année, c'est « la nonobstant », cette clause dérogatoire à laquelle aucun gouvernement n'a osé recourir depuis celui de Robert Bourassa en décembre 1988, dans la loi 178, pour imposer le français dans l'affichage commercial.

Ce n'est pas une clause populaire au Canada. Les minorités voient la Cour suprême comme une brigade spéciale les protégeant de la tyrannie de la majorité. Mais la clause dérogatoire permet aux parlements de passer outre la Charte et les diktats de la Cour. Le 24 mars, à propos d'une discussion sur la définition du mariage, Stephen Harper me disait: « La clause nonobstant fait partie de la Constitution, c'est une clause légitime et elle est là pour assurer que les cours ne se mettent pas à écrire leur propre constitution... »

C'est un vieux débat pour l'Ouest qui se méfie de la Cour suprême, comme de toutes les institutions fédérales. Ils n'aiment pas « le gouvernement par les juges ». Ce sont donc des premiers ministres de l'Ouest, Allan Blakeney de la Saskatchewan et Peter Lougheed de l'Alberta, qui ont insisté, malgré la réputation de Pierre Elliott Trudeau, pour ajouter la clause dérogatoire dans la Charte. (Petit détail qu'on oublie dans le débat actuel: sa durée de vie est de cinq ans seulement.)

Personne n'avait prévu que ce débat sur les droits fondamentaux et la

primauté de la Charte sur l'opinion des parlements serait au cœur de cette campagne. Le sondage Ekos-LE SOLEIL du 29 mai identifiait les questions jugées importantes par les Canadiens pour les cinq prochaines années: 51 % choisissaient la santé. Ensuite, venaient très loin les impôts (6 %), la criminalité et les questions de justice (2 %). Personne n'évoquait la Constitution ni la Charte. C'est ce qu'on appelle un *sleeper*, une question dormante.

Les minorités de langues officielles, les femmes, les homosexuels, les immigrants, tous ces groupes qui doivent beaucoup à la Charte et à l'application stricte qu'en fait la Cour suprême, sont désormais en état d'alerte. Et selon le même sondage Ekos, 45 % des libéraux et 55 % des néo-démocrates soupçonnent Stephen Harper d'avoir des intentions cachées.

Du coup, Paul Martin a interrompu la journée de congé qu'on lui avait imposée après son aller-retour en Normandie pour donner une série d'entrevues télévisées. (On dit que les maquilleuses ont eu beaucoup de travail pour cacher la fatigue qui se lisait sur son visage!) Le premier ministre a également fait appel à son ministre de la Justice, Irwin Cotler, et à... Stéphane Dion — celui dont il ne voulait plus comme ministre! — pour alimenter le débat sur les droits et libertés. « Stephen Harper a démontré une ignorance crasse et un

total mépris pour la Charte des droits », a aussitôt lancé Cotler. Quant à Stéphane Dion, son bâton du pèlerin le conduira à Halifax et à Winnipeg pour défendre sa Loi sur la clarté référendaire — jugée inutile par Jean Lapierre et Jack Layton — et la politique sur le bilinguisme dans les institutions fédérales.

Croyez-le ou non, l'adversaire du chef du NPD dans la circonscription de Toronto-Danforth, le libéral Dennis Mills, a fait imprimer des milliers de copies du Clarity Act et a appelé Jean Chrétien, Sheila Copps, Stéphane Dion et même Francine Duroc (l'ancienne directrice des communications du premier ministre qui trouvait George W. Bush un peu « crétin ») à sa rescousse.

La Ottawa? Le déséquilibre fiscal entre l'Ontario et les provinces? Les excédents du Fonds de l'assurance-emploi? Et le scandale des commandites? Si tout va bien, les libéraux espèrent évacuer tout cela. Il n'y en aura plus que pour la Charte, les droits des minorités, les juges de la Cour suprême: tout ce qui protège les Canadiens de l'américanisation!

J'ai hâte de voir ce que Gilles Duceppe en dira! Lui qui a prétendu au Saguenay, lundi, que « plus la situation des Québécois s'améliorera (au Canada), plus ils seront déterminés à faire la souveraineté! », il doit bien avoir une opinion sur la protection des droits des minorités et le rôle de la Cour suprême du Canada...

SGF

Suite de la Une

de la haute direction se sont chiffrés à 2,098 millions \$ — soit en moyenne 150 000 \$ chacun. C'est toutefois le montant des primes annuelles touchées qui étonne, s'élevant à 1,047 million \$ — soit 75 000 \$ par cadre.

L'année suivante, les pertes de la société d'État se chiffraient à 172 millions \$. Qu'à cela ne tienne puisque les bons versés à ses 16 dirigeants ont dépassé le cap du million de dollars.

En 2003, la perte de 511 millions \$ de la SGF n'a pas empêché les 13 gestionnaires de la haute direction de percevoir 729 000 \$ en primes de toutes sortes.

Joint à son domicile hier, le grand patron de l'époque à la SGF, Claude Blanchet, a vertement défendu son bilan. « Il n'y a pas eu de fraudes, ni de dépenses non justifiées. Tout a été fait selon les normes reconnues », a-t-il insisté.

Selon ce dernier, le mandat de la SGF n'était pas de faire de l'argent, mais de créer des emplois et de favoriser des projets d'investissement, notamment en régions.

« C'est drôle, personne ne parle des 56 000 emplois créés et des 10,6 milliards \$ d'investissements que

nous avons générés avec nos 221 partenaires durant cette période. Ça, c'est le vrai bilan de la SGF. »

Selon la vérificatrice, l'une des principales raisons de ce pompeux régime de bonifications résidait dans sa structure. Le critère d'investissement pouvait ainsi « peser » jusqu'à 70 % dans la balance comparativement à 30 % pour celui de la rentabilité.

Aujourd'hui, cette pondération a été modifiée — voire inversée à 30 %-70 % — pour mieux tenir compte de la rentabilité de la SGF. Le nouveau programme de bonification permet le versement de primes seulement s'il y a un bénéfice net consolidé.

D'après M^{me} Paradis, des critères plus réalistes entre 2000 et 2002 auraient fait épargner, seulement en primes, 420 000 \$ de fonds publics.

Pour le chef du Parti québécois (PQ), Bernard Landry, « aucune illégalité, aucune dépense somptuaire, aucune malversation » n'ont été évoquées par la vérificatrice.

« Et on ne remet pas en cause le bien-fondé de la SGF, a-t-il ajouté. Je pense que tous ces mots-là sont importants, au nom de la vérité et au nom du jugement juste dont les gens doivent être l'objet. »

Reste que pour le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, « tout coïncide avec le bras

politique du PQ qui était extrêmement puissant. Et pendant que l'on demandait aux contribuables de se serrer la ceinture pour atteindre le déficit zéro, nous avons assisté à un feu d'artifice de promesses et d'annonces contournant les règles. »

LACUNES ET LAXISME

Outre la politique des primes, Doris Paradis a également relevé d'importantes lacunes au sein de la SGF sous le régime Blanchet, notamment du côté de l'étude des projets d'investissement, du suivi des dossiers et dans l'attribution de contrats.

Un certain laxisme a notamment été observé dans l'évaluation des bénéfices de retraite. Conséquence: huit hauts dirigeants ont obtenu 3,8 années de participation au régime de retraite auxquelles ils n'avaient pas droit.

La vérificatrice a aussi noté un certain relâchement du côté des indemnités de départ. Entre 1998 et 2002, aucune balise n'avait été établie au sein de la société d'État. La SGF a ainsi offert 150 000 \$ — soit un an de salaire — à un cadre qui a quitté son emploi après seulement 20 mois de service. Un autre cas relevé fait état d'une indemnité de départ de 125 000 \$ versée à un gestionnaire après seulement 29 mois de service.

La vérificatrice rapporte aussi qu'en 2002 et 2003, la procédure d'appel d'offres en vigueur à la SGF n'a pas été observée pour les deux tiers des contrats de services professionnels octroyés, d'une valeur totale de 2,6 millions \$.

Dans plusieurs dossiers, dont ceux de l'usine Gaspésie et du Technodôme, la société d'État n'a d'ailleurs pas suivi les règles d'une saine gestion financière. Cinq millions de dollars ont été injectés dans le Technodôme sans que conseil d'administration ait toute l'information requise pour juger de la pertinence de cette décision.

Chemin faisant, avant de décider d'investir 35 millions \$ dans l'usine Gaspésie, en 2001, le c.a. de la SGF ne se doutait pas que le risque financier pris par Tembec dans la relance de l'usine était moins important que prévu en raison d'une annulation de pénalité de 35 millions \$ par Investissement Québec.

Rappelons que le mandat intérimaire de Doris Paradis au poste de vérificatrice générale tire à sa fin. L'Assemblée nationale devrait nommer d'ici quelques jours Renaud Lachance pour remplacer Guy Breton dont le mandat s'était terminé en décembre 2001.

(Avec Gilbert Leduc)

LE 31

le pantalon ergonomique 29.95

Économisez 49% sur un robuste pantalon en coton parachute à multiples coutures doubles et surpiqûres, œillets de ventilation, genoux à poches zip. Sable ou olive. 30 à 38. Rég. 59.95



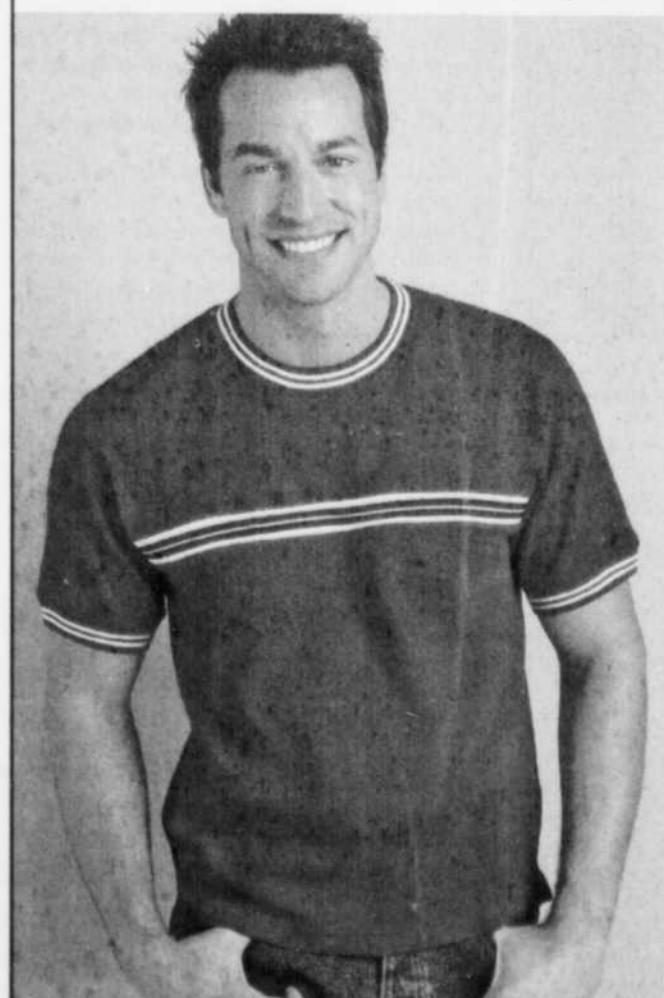
simons

QUÉBEC, PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL, CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL, CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE, CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE 31

le tee-shirt coton gaufré 19.99

Économisez 20% sur un essentiel d'été en coton confort, avec rayures insérées cousues en relief et en contraste sur blanc, sable, marine, rouge. P.m.g.t.g. Rég. 25.00



simons

QUÉBEC, PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL, CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL, CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE, CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

RÉFÉRENDUMS SUR LES DÉFUSIONS



Les personnes présentes à la soirée de Sainte-Foy semblaient toutes déjà vendues à la cause.

Soirées entre amis

ISABELLE MATHIEU
ET ÉRIC MOREAULT
IMathieu@lesoleil.com
EMoreault@lesoleil.com

Est-ce la chaude température? Le sentiment d'être bien informé? Ou une certaine lassitude après la campagne des registres? Toujours est-il que les soirées d'information tenues hier par les défusionnistes ont attiré à peine 80 personnes à Sainte-Foy et un peu plus de 200 à Saint-Augustin.

Les 200 citoyens de Saint-Augustin — un peu moins que lors de la séance d'avant-registre — qui ont sacrifié la belle soirée chaude pour s'informer sur les défusions ont pu entendre parler leur ex-maire Marcel Corriveau comme... un futur maire!

«Je vais... ou la personne qui va siéger au conseil d'agglomération, pourra faire des alliances et bloquer ou faire passer des projets», rappelle M. Corriveau aux citoyens qui s'inquiètent du poids politique d'un Saint-Augustin défusionné.

Bien sûr, avec la loi 9, une ville défusionnée ne contrôlera que 50% de son compte de taxes, «mais l'argent qu'on prend dans vos poches, on va pouvoir le réinvestir chez vous, pas à Vanier ou à Beauport!», a lancé M. Corriveau, touchant une corde sensible chez plusieurs citoyens, qui ont réagi en applaudissant bruyamment.

Dans une salle très majoritairement favorable à la défusion, quelques dissidents ont pu se faire entendre et éviter les huées. «Une ville, ce n'est pas juste débayer des rues et boucher des trous, fait remarquer Paul-André Boisclair. Je suis convaincu que ce ne sont pas 12 villes qui vont défusionner et que la ville de Québec aura de toute façon la majorité», ajoute celui qui est-

me que défusion rime avec déficit démocratique.

À un Clément Montminy qui aimerait avoir un budget de l'an 1 de Saint-Augustin au lieu des arguments du passé, Marcel Corriveau répond que «le passé est garant de l'avenir!». Ce à quoi le président du comité du Oui, Christian Plamondon, ajoute que «Saint-Augustin a fait ses preuves en administration publique».

Tout en disant qu'il peut faire un «bon bout» avec la loi 9, Marcel Corriveau assure que «ça va tirer du poignet parce qu'il y a des choses qui vont devoir être enlevées de la liste des équipements régionaux».

QUESTIONS PRATIQUES

Pendant ce temps à Sainte-Foy, Simon Wilson et Jean-Marc Bergevin s'adressaient à une foule convaincue. Après leurs présentations, à peine quelques personnes ont posé des questions, la plupart d'ordre pratique, notamment sur les bureaux pour le vote par anticipation, qui se déroule les 13 et 14 juin (on peut se renseigner dans le site Internet du Directeur général des élections au www.electionsquebec.qc.ca/fr/).



Marcel Corriveau

Les deux hommes ont souligné que ce n'était pas la ville actuelle qui est porteuse d'une vision d'avenir, mais bien le modèle proposé par la loi 9, avec les villes démembrées qui ont voix à un éventuel conseil d'agglomération.

«Ce n'est pas un pas en arrière mais un pas de côté pour mieux avancer (que de voter pour les démembrements)», a affirmé M. Bergevin.

Le comité des citoyens pour la reconstitution de Sainte-Foy a également profité de l'occasion pour tenter de recruter des bénévoles en vue du vote par anticipation et du vote du 20 juin.

Les partisans du Oui ont dépensé plus

Durant la période des registres, les défusionnistes ont déboursé deux fois plus que leurs adversaires

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

■ Les défusionnistes craignent d'affronter Goliath. Ou Crésus. Or, pendant la période des registres, il s'avère que ce sont eux qui ont dépensé le plus d'argent dans chacune des anciennes municipalités, sauf Québec.

Les déclarations des dépenses de publicité consultées par LE SOLEIL démontrent que, dans leur quête de renaissance municipale, les défusionnistes n'ont pas lésiné sur les moyens.

Rien que pour inciter les citoyens à se déplacer pour signer les registres, l'Action civique (ACQ), le parti de l'ex-maire de Beauport, Jacques Langlois, a engagé des dépenses de 33 281 \$ en pancartes et publicités de toutes sortes. En comparaison, le Renouveau municipal (RMQ), la formation politique du maire Jean-Paul L'Allier, a sorti seulement 24 059 \$ de ses coffres pour vanter la grande ville.

Et le trésor de guerre défusionniste a également été gonflé par les 21 835 \$ versés par différents partisans. Cette somme inclut les investissements des comités de citoyens et les dons personnels.

Du côté du RMQ, les appuis financiers ne sont venus que de la Chambre de commerce de Québec, 4025 \$, et de la Chambre de commerce des entrepreneurs, 261 \$. Ce n'est que grâce à l'apport de la CCQ que les fusionnistes ont dépensé une maigre 212,93 \$ de plus que leurs opposants dans l'ancienne ville de Québec.

«LA RÉALITÉ CONNUE»

En somme, après le premier round, les défusionnistes de Québec ont investi 55 116 \$ dans la promotion des démembrements, tandis que les partisans de la ville nouvelle n'ont casqué que 26 121 \$. Moins que la moitié.

Lorsque les règles sur les contributions et les dépenses ont été rendues publiques, début avril,

le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, avait affirmé que cette «phase (de déclaration des dépenses) va faire voir aux gens quel est l'équilibre ou le déséquilibre des forces. Il va y avoir une réalité qui va être connue.»

L'un des ténors défusionnistes, Simon Wilson, n'avait pas tardé à déplorer que le «combat n'est pas à armes égales». «Il n'y a pas de corporation pour nous appuyer et on ne peut pas piger à même les fonds de la Ville», déclarait alors M. Wilson.

Il demeure pertinent de souligner que certains coûts, comme celui du dépliant informatif *Votre arrondissement...* Encore plus près de vous, imprimé et distribué par la Ville de Québec, n'avaient pas à apparaître dans les déclarations des dépenses de publicités. Celles-ci devaient être remises au Directeur général des élections (DGE), vendredi dernier.

Intéressant, par ailleurs, de constater à quel point les défusionnistes ont concentré des efforts à Sainte-Foy. Alors leur avantage financier varie entre environ 150 et 2000 \$ partout ailleurs, dans le giron fidèle, leurs dépenses ont surclassé par près de 18 000 \$ celles du camp adverse.

À Sainte-Foy, il faut ajouter aux dépenses engagées par l'Action civique (4555 \$) celles effectuées au nom du conseiller indépendant Henry Jenkins (7382 \$) et du comité de citoyen de Sainte-Foy (9721 \$). Les noms de seulement deux donateurs figurent dans les déclarations des dépenses de publicité. Le don le plus considérable, celui de Réjean Bouffard, de Val-Bélair, s'élève à 1725 \$.

39 PLAINTES

Au bureau du DGE, Jean-Yves Ozenne indique que 39 plaintes ont été déposées depuis le début de la campagne sur les registres. «Ce n'est pas un nombre anormalement élevé», affirme-t-il. Les plaintes relatives au financement concernent surtout de la publicité où n'apparaissait aucun numéro d'autorisation.

Le secteur Sainte-Foy montre le fort déséquilibre

Le clan du Non de Saint-Étienne fourbit ses armes

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Dans le quartier lévisien de Saint-Étienne, les rubans bleus de la défusion apparaissent ici et là sur les poteaux. Angle Lagueux-Principale, plusieurs petites pancartes du comité du Oui font aussi valoir: *Saint-Étienne. Ma ville. Mon vote.*

Mais une panoplie d'autres messages, du comité du Non au démembrement ceux-là, se dresseront bientôt eux aussi le long des grandes avenues, indique Mario Fortier, président de l'Action stéphanoise pour Lévis, à l'occasion d'une entrevue accordée au SOLEIL.

«Des pancartes percutantes seront installées sur le territoire. Elles devraient être en place pour le vote anticipé, les 13 et 14 (juin)», précise-t-il.

«Il y aura plusieurs messages. Mais il y en a un qui posera la vraie question. *Serons-nous les seuls à défusionner?*», observe M. Fortier, qui s'est engagé dans la campagne du Non parce qu'il craint que Saint-Étienne se retrouve tout seul sur la Rive-Sud, au lendemain du 20 juin.

Dans le propos de M. Fortier, il apparaît que l'équipe du Non entend résolument disputer le terrain occupé jusqu'à présent par les seuls Oui. Son équipe a par exemple déposé une plainte au DGE à l'encontre d'une publicité de l'Association des citoyens de Saint-Étienne, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur qui n'aurait pas été autorisée comme il se doit par l'agent officiel du camp du Oui.

Sur le fond, les Non entendent intervenir également en distribuant tous azimuts l'analyse gouvernementale portant sur les coûts et les conséquences d'une défusion, qui établit aussi qu'un retour au Saint-Étienne d'avant la fusion est impossible.

«Il s'agit de donner l'heure juste», souligne l'agent officiel de l'Action stéphanoise, Christian Larivière, qui évoque du même souffle les «incohérences», «la campagne de peur» et les «demi-vérités» du comité du Oui.

UN POINT CHAUD

Saint-Étienne est un point chaud dans la course référendaire sur la Rive-Sud. Ce sont 23,4% des électeurs

qui ont signé les registres pour réclamer un référendum, soit plus de deux fois le nombre requis par la loi de Jean-Marc Fournier. Dans le même temps, ceux de Saint-Nicolas ont signé à la hauteur de 16,6%, de Saint-Rédempteur à 14,5% et de Charny à 10,7%.

Des comités du Non sont évidemment actifs dans ces trois autres anciennes municipalités, où des élus font jouer leur poids politique au moment où la course aborde le dernier droit. Notamment le Comité du maintien Charny-Lévis, présidé par le conseiller et membre de l'exécutif Alain Lemaire, qui entend multiplier les initiatives d'ici aux 13 et 20 juin.

«Nous voulons être respectueux de l'opinion de tout le monde puisque, peu importe le résultat (référendaire), nous continuerons à former une communauté qui a son identité propre et qui est très solidaire. Il n'est donc pas question d'une campagne de peur ou de dénigrement de ceux et celles qui ne pensent pas comme nous», a indiqué M. Lemaire.

«C'est pourquoi, le Comité du main-

tien Charny-Lévis s'appuiera essentiellement sur les analyses gouvernementales et la loi 9 pour informer la population sur les conséquences du démembrement», a-t-il ajouté, faisant état de soirées d'information qui se dérouleront les jeudi 10 juin et mardi 15 juin, à 19h00, au sous-sol de l'église.

MOBILISATION

Le comité du Non, secteur Saint-Nicolas, se manifeste également, qui est notamment épaulé par les conseillers municipales Anne Ladouceur et Béatrice Demers.

«La mobilisation est en marche. Nos militants sont sur le terrain. Nous entendons être présents dans l'affichage. Nous expédions un dépliant d'information à nos concitoyens cette semaine», a résumé à grands traits le président des Non, Maxime Fréchette.

«La mécanique de la loi a fait que nous avons démarré en retard. Notre équipe s'est rapidement constituée et notre campagne de financement a été bouclée en deux jours. Nous rattrapons le retard», a-t-il ajouté.

À Saint-Rédempteur également les troupes du Non sont en marche, qui ont érigé un grand panneau invitant leurs concitoyens à voter Non. «Je choisis l'avenir, je choisis Lévis», précise l'inscription.

«Les militants sont sur le terrain. Nous sommes bien structurés et très présents», a noté la conseillère et membre du comité exécutif, Isabelle Demers, précisant que les analyses du ministère des Affaires municipales sont sur le point d'être expédiées par la poste.

Une soirée d'information du Non y a aussi réuni 80 personnes, hier soir. Y a notamment paru le maire Jean Garon, qui a prononcé quelques mots en faveur de la grande ville. Des éléments du Oui ont également assisté à la rencontre, notamment le chef de file Théodore Demers.

Pour leur part, les comités des Oui à la défusion tiendront des réunions publiques ce soir, à l'aréna Bruno-Verret, pour ce qui est de Saint-Étienne, et demain au Centre communautaire, pour ce qui est de Saint-Nicolas.

Toronto 124\$

SANS ESCALE

Premier vol le 25 juin.

Ottawa 149\$	Halifax 179\$	Winnipeg 199\$
St. John's 219\$	Calgary 250\$	Vancouver 294\$

Départs depuis 0\$ par semaine. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sur, selon la destination. Détails sur jetsetgo.net

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Une saga de
mauvaise gestionLa facture du prolongement du métro
à Laval passe de 179 à 809 millions \$

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ Rarement un projet d'investissement public parti aussi croche que le prolongement du métro à Laval n'aura coûté aussi cher aux contribuables. La vérificatrice générale par intérim, Doris Paradis, a fait état, hier, d'un accroissement de la facture de plus 450%.

Annoncé, à l'automne 1998, dans la fébrilité d'une campagne électorale par le gouvernement péquiste du temps, ce projet — une vieille promesse remontant à l'époque des libéraux de Robert Bourassa à la fin des années 80 — devait coûter 179 millions \$. Il en coûtera 809 millions \$. Au minimum.

Et le compteur continue de tourner. À peine 30% des travaux ont été réalisés et 190 millions \$ ont déjà été dépensés. L'arrivée en gare du premier wagon est prévue pour juillet 2007. Pas question de fermer le chantier.

« Les trous sont déjà creusés et les contrats pour la construction du tunnel ont déjà été accordés », a déclaré le ministre des Transports, Yvon Marcoux.

En décembre dernier, le gouvernement Charest confiait à la vérificatrice générale la mission d'aller mettre son nez dans les affaires de l'Agence métropolitaine des transports (AMT) pour vérifier si le projet avait été géré « avec prudence et avec souci d'économie et d'efficacité ».

Le verdict de Doris Paradis est implacable. Des « failles majeures » ont été relevées « à toutes les étapes de la planification du projet ». Des « lacunes » ont été constatées « dans la gestion de l'échéancier, des risques, de l'éthique et des contrats de services professionnels ».

À deux reprises, les gouvernements, d'abord les péquistes puis les libéraux, ont dû adopter des décrets pour réviser les coûts du projet. En juin 2000, ils ont été ajustés à 378,8 millions \$, puis, en juillet 2003, à 547,7 millions \$.

La facture est maintenant évaluée à 809 millions \$ dont 76 millions \$ pour des demandes d'honoraires additionnels. « Lors de l'autorisation initiale en 1998, la justification du projet, l'estimation de son coût et de son contenu, notamment la longueur du tracé et l'emplacement des stations, n'étaient pas documentés », a déclaré Doris Paradis en signalant que des études pourtant disponibles « démontraient que le coût présenté n'était pas réaliste ».

achevées en avril 2000, des études de faisabilité ont révélé que le coût de 179 millions \$ serait « largement dépassé ». Entre autres, le nombre de kilomètres était plus élevé que celui prévu dans le scénario de référence, soit 5,2 km au lieu de 4,3. Cet écart était attribuable à la carte utilisée pour déterminer la longueur du tracé comportait une échelle erronée !

« La phase des études de faisabilité n'a pas été faite avec

toute la rigueur requise et la décision du gouvernement d'engager des fonds additionnels pour poursuivre le projet a été prématurée ».

Elle signale également que les travaux ont commencé en mars 2002 « avant une analyse approfondie des résultats des études d'avant-projet et l'obtention des autorisations requises et avant que le ministère des Transports ait approuvé les plans et devis sommaires et que le ministre en ait donné l'autorisation de principe ».

En affirmant qu'elle n'avait pas constaté de malversation ou de fraude, M^{me} Paradis a distribué ses bonnets d'âne.

« Il y a d'abord et avant tout, l'AMT qui était le premier responsable de planifier et de voir à la planification de la construction. Il y a aussi le conseil d'administration de l'AMT qui se devait d'exercer une vigilance. Et il y a le ministère des Transports qui avait accès aux informations importantes, qui finançait 100% des coûts et qui devait demander des études additionnelles lorsque c'était requis ».

Elle s'explique mal que de nombreuses « lumières rouges » se soient allumées, depuis 1998, et qu'elles aient été « ignorées » par l'AMT et le ministère. Des études démontrant que les coûts prévus étaient irréalistes ont été mises de côté.

« IL FALLAIT UN MÉTRO À LAVAL... »

Avouant que son gouvernement avait mal évalué, à l'époque, le coût du projet, le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, n'éprouvait pas de remords.

« Il fallait un métro à Laval. Nous nous sommes trompés dans l'estimation des coûts. Les libéraux se sont trompés aussi, mais le contribuable en a pour son argent. C'est ça que ça coûte un métro ».

Les péquistes ont fait valoir, hier, qu'un projet de cette envergure coûtait toujours plus cher que prévu. Pour celui de Laval, ça ne sera pas pire qu'ailleurs. « Ça va revenir à 150 millions \$ du kilomètre. À Toronto, leur métro, c'est 145 millions \$ du kilomètre, ça se compare », a précisé le critique péquiste en matière de transport, Normand Jutras, en signalant qu'un « manque de communication » entre les acteurs était à la source des difficultés.

Il n'a pas manqué de souligner que les libéraux avaient mal évalué, eux aussi, le coût en promettant, en décembre dernier, que la facture ne dépasserait pas 547 millions \$.

Pour le ministre des Transports, l'ancien gouvernement « par son empressement déraisonné d'agir » avant les élections de 1998 « a bafoué les règles les plus élémentaires à la base de l'allocation des ressources financières du gouvernement ».

Yvon Marcoux a annoncé la création d'un comité d'experts qui conseillera l'AMT et dont le mandat sera de réévaluer les coûts, de revoir les modalités contractuelles et les échéanciers, d'examiner les moyens de réduire les coûts et de revoir le mode de gestion des contrats. Il propose également des mesures « pour renforcer la collaboration » entre l'AMT et son ministère.

La vérificatrice générale par intérim,
Doris Paradis1 milliard \$
qui manque
de suiviLe MEQ soutient
malgré tout les
élèves en difficulté

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) investit 1 milliard de dollars chaque année pour les élèves en difficulté. Mais personne, pas même la vérificatrice générale du Québec, ne peut dire si les enfants en profitent vraiment.

Dans son rapport rendu public hier, Doris Paradis confirme que les sommes

destinées à soutenir les élèves en difficulté sont bel et bien utilisées à cette fin. Mais là s'arrêtent les bonnes nouvelles.

« Les commissions scolaires ne savent pas dans quelle mesure les écoles satisfont les besoins des élèves en difficulté ni combien d'élèves requérant des services ne les ont pas reçus. Elles ne peuvent évaluer si les ressources sont suffisantes ou non », constate M^{me} Paradis.

Même si elle reconnaît au personnel des écoles toute la bonne volonté du monde, la vérificatrice demeure convaincue qu'il faut « mieux orchestrer les services offerts et les évaluer » pour éviter de travailler dans le vide.

SERVICES INÉGAUX

En 2002-2003, 11,9% des élèves du préscolaire et du primaire se sont vu accoler l'étiquette d'élève handicapé ou éprouvant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Cela représente 74 385 enfants. Et c'est sans compter le niveau secondaire.

Pour préparer son rapport, M^{me} Paradis a consulté le MEQ, sept commissions scolaires et 30 écoles et conclut que les services sont très inégaux d'un

endroit à l'autre. Elle souligne notamment des lacunes au chapitre du dépistage. La notion d'« élève à risque », apparue en 2000, n'a pas le même sens pour tous les professionnels et « les écoles ne suivent pas toujours le processus de dépistage précoce et d'intervention rapide qu'elles ont adopté relativement aux élèves en difficulté ».

Le plan d'intervention personnalisé, véritable bible qui consigne les difficultés de l'élève et les solutions proposées par l'école, est souvent incomplet et flou, continue M^{me} Paradis. Environ les tiers des plans examinés par son équipe manquent d'informations sur la situation de l'enfant et les deux tiers comportent des objectifs vagues. Plus de la moitié ne comportent aucun moyen de vérifier l'atteinte de ces objectifs. Ajoutez à cela un roulement important de personnel et « le risque de répéter des actions inefficaces » augmente.

La vérificatrice rapporte que les taux d'intégration des élèves handicapés dans les classes régulières varient énormément selon les commissions scolaires. Alors que le ministère de l'Éducation favorise l'intégration du plus grand nombre, certaines commissions scolaires délaissent la pratique. Même constat pour les élèves présentant des troubles graves de comportement.

M^{me} Paradis affirme que la décision d'intégrer un élève en difficulté dans un groupe régulier se prend trop souvent en fonction de considérations administratives et de contraintes logistiques. Et elle ne se fait pas toujours dans les meilleures conditions. « Actuellement, plusieurs enseignants ne peuvent pas répondre aux besoins des élèves en difficulté de leur classe, malgré l'aide apportée par les professionnels, les techniciens et les préposés », expose-t-elle.

RÉACTIONS

La Coalition pour réussir l'école, qui réunit les principaux syndicats représentant le personnel des écoles du Québec et la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), voit dans le rapport de la vérificatrice générale un appui à ses revendications.

La Coalition réclame notamment une enveloppe réservée pour le milliard \$ destiné aux élèves en difficulté. Actuellement, les commis-

sions scolaires n'ont pas à justifier l'utilisation qu'elles font de cette somme.

Les syndiqués et les parents souhaitent également que la notion d'élève à risque soit clarifiée et que « tout le monde s'entende sur ce que doit contenir un plan d'intervention », précise Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et porte-parole de la coalition.

À la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), le directeur des communications, Denis Pouliot, disait craindre la généralisation, hier. « C'est un peu gros de faire autant d'affirmations à partir d'un si petit échantillonnage », a-t-il fait remarquer.

Les commissions scolaires se disent prêtes à se plier aux recommandations de la vérificatrice, à condition d'obtenir plus d'argent et de faire preuve de souplesse. « Selon nous, il faut faire attention de ne pas tomber dans une lourdeur administrative. (...) Il ne faut pas seulement brasser du papier, il faut donner des services. »

Des failles
majeures
relevées à
toutes les
étapes de la
planificationLe PQ devra assumer,
dit Charest

■ Le Parti québécois « devra assumer les conséquences de ses gestes », a soutenu hier soir le premier ministre Jean Charest, à la suite de la parution du rapport de la vérificatrice générale. « La vérificatrice générale a fait une description éloquent et objective. C'est un jugement très sévère, et avec raison. C'est un laxisme à la fois dans (le dossier de) la Société générale de financement (SGF) et pour le métro », a dit le premier ministre à son arrivée à une séance de travail de son groupe parlementaire. « Le rapport est très sévère à leur endroit », a commenté M. Charest. (PC)

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS
APPUYÉE PAR LE MEILLEUR RAPPORT
QUALITÉ SERVICEAccent
LOUEZ À PARTIR DE
149\$Par mois/60 mois
Transport et
préparation inclus
0\$ dépôt de sécurité

DIRECTION ASSISTÉE GRATUITE

0% FINANCEMENT À L'ACHAT,
jusqu'à 48 mois.LA MEILLEURE
GARANTIE
AU PAYS7 ans/120 000 km - Groupe motopropulseur
5 ans/100 000 km - Garantie globale
5 ans/100 000 km - Assistance routièreHYUNDAI
GagnantLESSARD
HYUNDAI

623-5471

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

659, boul. St-Joseph, Québec. Entre Pierre-Bertrand et Laurentien

Basé sur le programme des Services financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 2004. Sans obligation au terme du contrat de location kilométrage annuel de 20 000 sans frais, frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Frais d'administration de 250\$ liés à la location en titre. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Modèle Accent GS 2004. PDS à partir de 13 900\$. Taux annuel de 0,19%, terme de 60 mois à 149\$/mois. Transport et préparation inclus. Photo à titre indicatif. La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Envisager pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

L'ÉVÉNEMENT HORTICOLE
À NE PAS MANQUER!Les
42
Jours HamelPromotion de la semaine
Du 4 au 10 juin
Outils télescopiques

1517294-1517295-1517296-1517297-1517298

Courant: 14,99\$ Spécial:

Épargnez
30%} **1047\$**Jour
27
Mercredi 9 juinEnsemble d'outils
de jardinage

1523433

Courant: 3,99\$

Épargnez
25%} **297\$**

(Toutes nos promotions sont valables jusqu'à épuisement des stocks.)

centre jardin
HAMELLÉVIS
4800, boul. de la Rivière-Sud
SAINT-ÉOY
Halls de Sainte-FoyCHARLESBOURG
1169, 80^e Rue EstL'ANCIENNE-LORÉTE
6029, boul. Hamel
BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

www.jardinhamel.com

Du 14 mai au 24 juin

EN BREF

Le député Marceau honoré
par le Congrès juif canadien

■ Le député bloquiste de Charlesbourg/Jacques Cartier, Richard Marceau, recevra dimanche le Prix Saul Hayes des droits de la personne, décerné par le Congrès juif canadien. L'organisation vise à souligner l'engagement du député dans la lutte contre l'antisémitisme et son rôle dans l'adoption d'une loi instaurant le Jour commémoratif de l'Holocauste, au Canada. M. Marceau, qui fait partie de l'Association Canada-Israël, précise que c'est le décès en 2001 du père de son meilleur ami, un survivant de l'Holocauste, qui l'a décidé à agir. « Je me suis dit que la mémoire de l'Holocauste ne pouvait pas disparaître comme ça, à mesure que les survivants s'éteignent les uns après les autres. En plus, cela a coïncidé avec une remontée des incidents antisémites. Il fallait faire quelque chose. » La loi a été adoptée à l'unanimité, l'automne dernier. J.S.G.

Lussier clame son innocence

■ DRUMMONDVILLE — Après une pause de trois semaines et demie, le pédiatre Jocelyn Lussier affichait hier toujours la même assurance indéfectible qu'il arbore depuis le début de son procès au palais de justice de Drummondville. Soupçonné d'avoir agressé sexuellement 14 de ses patients âgés entre 12 et 17 ans entre les mois de juin et décembre 2002, le Dr Lussier a clamé une fois de plus qu'il n'avait jamais été dans ses intentions de poser des gestes à connotation sexuelle. Selon le Dr Lussier, il n'y a pas de corrélation entre la taille de l'adolescent et la longueur pelvienne. Le contre-interrogatoire se poursuit aujourd'hui. (La Tribune)

Gabriel retarde son retour

■ MONTRÉAL — Le grand chef de Kanesatake, James Gabriel, a décidé de retarder son retour sur le territoire pour des raisons de sécurité. Des représentants de la Sûreté du Québec et de la GRC lui auraient déconseillé de revenir dans sa communauté pour le moment. Ils affirment entre autres qu'un tel geste pourrait envenimer la situation à Kanesatake. (PC)

Les cégépiens sont de plus en plus indécis sur leur avenir

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

■ Les jeunes Québécois arrivent au cégep de moins en moins branchés quant à leur avenir professionnel.

À la veille du Forum sur l'avenir du réseau collégial, qui doit se tenir aujourd'hui et demain à Québec, LE SOLEIL a fait passer le test de la réalité à une affirmation du président de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher, qui se plaît à répéter que les jeunes arrivent au collégial de moins en moins bien préparés.

Plus qu'un déficit de connaissances, les statistiques font ressortir des lacunes au chapitre de l'orientation.

Citons notamment le nombre de diplômés du secondaire qui aboutissent dans les sessions dites « d'accueil et d'intégration ». Entre 1994 et 2003, leur poids est passé de 8 % à 10,5 % des nouveaux inscrits. Mises sur pied en 1994 dans la foulée de la réforme des programmes techniques, ces sessions s'adressent aux jeunes qui ne savent pas dans quoi étudier ou qui ont été refusés dans le programme de leur choix.

Il y a aussi les cours de mise à niveau, qui pullulent dans les établissements collégiaux. Plusieurs élèves y sont inscrits en vue de réussir les cours préalables qu'ils n'avaient pas suivis ou pas réussis au secondaire. Les mathématiques, la physique et la chimie sont les plus populaires car ils pavent la voie aux disciplines scientifiques.

« Il y a beaucoup de jeunes qui, dès la quatrième secondaire, ne font pas les meilleurs choix possible. Ils se rendent compte après coup qu'il leur manque des cours et ils doivent les refaire », explique Denis Juneau, directeur général du Cégep de Sainte-Foy, qui qualifie la majorité de sa clientèle d'« époustoufflante ».

D'autres étudiants sont contraints de suivre un cours de mise à niveau parce qu'ils ne possèdent pas les connaissances jugées minimales dans des disciplines de base. Ces dernières années, jusqu'à 20 % des nouveaux étudiants ont suivi des cours de mise à niveau en français.

MAL OUTILLÉS

Les étudiants eux-mêmes n'en sont pas gênés. Julie Bouchard, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), confirme que les jeunes ne savent pas à quel métier se vouer et se sentent mal outillés pour le

cégep. En cinquième secondaire, trois sur quatre n'ont aucune idée de la profession qui les intéresse. Et à leur arrivée au collégial, deux sur trois disent avoir besoin d'aide en français. « C'est un signe qu'ils ne sont pas branchés », dit-elle.

Il est plus difficile de porter un jugement sur le rendement des jeunes Québécois en scrutant la moyenne en français de cinquième secondaire, un cours prédictif de réussite aux études supérieures, ainsi que les résultats aux examens du ministère de l'Éducation de la fin du secondaire et à l'épreuve uniforme de français du collégial. Car les chiffres montent et descendent au gré des années sans dessiner une courbe claire.

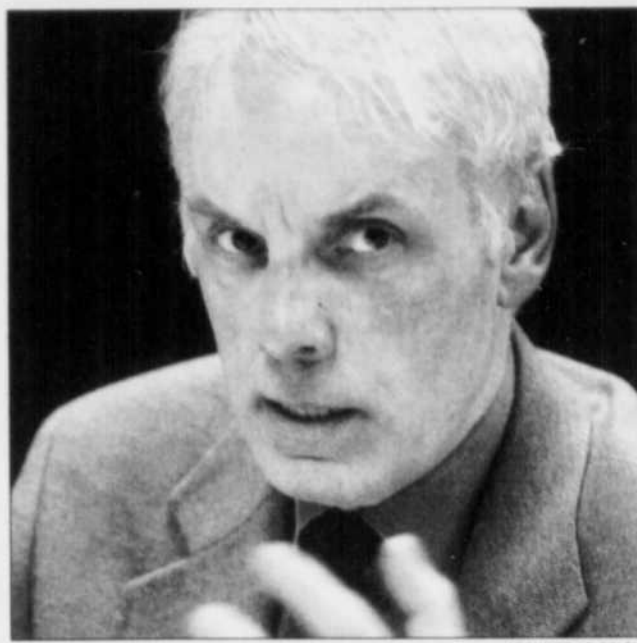
« Nos moins bons élèves ne sont pas moins bons au niveau des aptitudes, mais ils sont moins intéressés et moins engagés dans leur tâche scolaire parce que l'école ne s'est pas adaptée », dit Richard Fillon, directeur des études au Cégep de Limoilou.

Celui-ci plaide pour une pédagogie différente selon le profil de l'étudiant et plus d'interaction dans l'enseignement, un peu à la manière de ce que propose déjà la réforme au primaire et bientôt au secondaire. « On ne peut pas donner la même chose à boire et à manger à des gens qui ont des appétits et des goûts très différents », ajoute M. Fillon.

Luc Bégin, professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et spécialiste de l'orientation au collégial, déplore que le gouvernement du Québec cherche encore une recette pour racrocher les jeunes au collégial. « Les "kits" ne marchent pas », statue-t-il. Il entend par là les cours d'éducation au choix de carrière, les conseillers en orientation et les tests d'intérêts de toutes sortes.

Selon M. Bégin, il ne faut pas aider les jeunes à se connaître, mais plutôt leur ouvrir l'esprit et leur imposer des méthodes de travail. Ils apprendront alors à se connaître eux-mêmes.

Or, ses recherches ont démontré que 70 % des enseignants ont eux aussi « des problèmes sérieux d'identité ». « Ils ne peuvent pas donner ce qu'ils n'ont pas », dit l'universitaire.



Le président de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher, dit souvent que les jeunes arrivent au collégial de moins en moins bien préparés.

Les cégeps sont là pour rester, répète Pierre Reid

(PC) — Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, répète qu'il n'est pas question d'abolir les cégeps, alors que se tiendra, aujourd'hui et demain, le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial.

Questionné par l'opposition, qui reprochait au ministre d'avoir déclaré publiquement que tous les scénarios étaient sur la table, M. Reid a réitéré hier matin que les cégeps étaient là pour rester.

Le ministre soutient qu'il n'a jamais changé de discours sur cette question. M. Reid indique que les cégeps sont des éléments importants de l'évolution du Québec depuis leur création. Il affirme que Québec veut s'assurer que les cégeps continuent d'offrir des services de qualité, que les jeunes y réussissent leurs études et que les régions se développent grâce à leur présence.

La députée péquiste de Taillon, Pauline Marois, accuse le gouvernement Charest d'avoir improvisé cette démarche de Forum sur les cégeps. Selon elle, le ministre de l'Éducation ne sait même pas combien d'étudiants participent à ces deux journées de consultation. M. Reid a seulement indiqué qu'il était déçu du nombre d'étudiants qui ont confirmé leur présence, mais il soutient qu'il s'assurera que les étudiants aient leur mot à dire dans l'avenir de ces institutions.

Le PQ soutient que l'idée d'un forum est improvisée

SUSPENSION DE M^{re} SÉVIGNY

L'Association des procureurs de la Couronne veut rencontrer le sous-ministre

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD-MINES — Le président de l'Association des procureurs de la Couronne du Québec, M^{re} Denis Pilon, a demandé une rencontre avec le sous-ministre de la Justice, M^{re} Louis Dionne, à la suite de la suspension de 30 jours avec solde du procureur de la Couronne du district de Frontenac, M^{re} Serge Sévigny.

« Nous espérons une réponse cette semaine. Le dossier de M^{re} Sévigny est le premier du genre depuis l'adoption de la nouvelle entente entre le gouvernement et les procureurs de la Couronne en avril et nous permettrait de voir comment l'entente s'applique en termes de relations de travail », explique M^{re} Pilon, dont l'Association ne fait face qu'à un ou deux cas de suspension, de réprimande ou de congédiement de procureur de la Couronne par année.

L'entente fait de l'Association la représentante exclusive de tous les procureurs de la Couronne à la manière d'un syndicat et prévoit des rencontres d'échange afin d'éviter d'amener les litiges devant la Commission de la fonction publique.

« Certains aspects légaux du dossier nous préoccupent mais il serait prématuré de les révéler car nous ne voulons pas mettre en péril le processus dans lequel nous sommes engagés », a dit M^{re} Pilon en précisant que l'Association ne connaissait toujours pas les motifs réels de la suspension du procureur de la Couronne thetfordois.

M^{re} Pilon a avoué qu'il n'était pas commun que le procureur en chef entre dans le bureau d'un procureur de la Couronne qui n'a jamais été suspendu ni réprimandé en 27 ans de pratique et qu'il lui demande de quitter les lieux sur-le-champ avec ses effets personnels. « On peut se poser des questions à savoir si c'était vraiment nécessaire d'agir de la sorte. On pourrait comprendre si s'était agi d'une sanction disciplinaire ou d'un congédiement, mais pour une mesure administrative? » a-t-il poursuivi en précisant qu'il ne pouvait cependant pas taxer l'employeur de mauvaise foi puisque celui-ci exerçait son droit de gérance.

Finalement, M^{re} Pilon a précisé qu'il avait eu vent des informations voulant que la suspension ait été imposée à la suite de la plainte d'un policier relativement à des dossiers de conduite avec facultés affaiblies qui auraient été réglés comme des infractions au Code de la sécurité routière. « On ne sait cependant pas si c'est vraiment le cas. Pour l'instant, ce n'est que de l'ordre des rumeurs », explique M^{re} Pilon.

SURPRISE

Pendant ce temps, à la Sécurité publique de Thetford Mines, le chef de police François Gagnon et l'enquêteur Jean-Yves Faucher se sont dits surpris de la suspension de M^{re} Sévigny.

« S'il y a eu plainte d'un policier, elle ne provient pas de notre service. Nous avons toujours eu une bonne relation avec M^{re} Sévigny et nous étions satisfaits de son travail, même s'il y avait des cas d'exception où nous avions de petites divergences normales », explique le chef Gagnon.

Même surprise du côté d'avocats de la défense d'un peu partout au Québec qui ont eu à traiter avec M^{re} Sévigny ces derniers mois. « Au départ, j'ai cru à une erreur. J'ai été très surpris d'apprendre sa suspension car j'ai traité de nombreux dossiers avec lui et tout s'est toujours déroulé dans les normes », déclare l'avocat beauceron Daniel Cliche.

M^{re} Michel Dussault, de Sherbrooke, a qualifié « d'épouvantable » et de « cavalière » la façon dont a été traité son confrère de la Couronne. « Ça n'a aucun bon sens! S'il y en a un qui est intègre à la Couronne, c'est bien Serge Sévigny! Il doit y avoir quelque chose en dessous de ça ». La direction générale des poursuites publiques du ministère de la Justice devra prendre position dans ce dossier avant le 29 juin. D'ici là, M^{re} Léopold Vezeau, de Québec, a pris en charge les dossiers de la Couronne au palais de justice de Thetford Mines.



M^{re} Serge Sévigny

Les syndiqués de Radio-Canada demandent l'arbitrage

Les
négos sont
rompus
depuis lundi

MONTREAL (PC) — La Société Radio-Canada (SRC) a présenté hier une offre finale et globale à ses employés du Syndicat des communications.

Selon ce qu'indique la SRC dans un communiqué, sa proposition inclut plusieurs éléments de négociation, dont l'égalité salariale homme-femme, l'augmentation des grilles salariales et la gestion des plaintes et griefs.

Cependant, la permanence et l'arbitrage en matière d'égalité salariale demeurent toujours en litige.

Un peu plus tôt dans la journée, le Syndicat des communications de Radio-Canada a demandé à la SRC de se soumettre à l'arbitrage afin d'éviter le conflit qui se dessine, tout en portant le litige dans l'arène politique.

Les négociations entre la société d'État et ses animateurs, journalistes et chercheurs du Québec et de Moncton sont rompues depuis lundi.

Le syndicat a remis mardi au premier ministre Paul Martin une lettre lui demandant de faire pression sur

la direction de la SRC pour qu'elle accepte de se soumettre à l'arbitrage. Le litige porte sur ce que le syndicat qualifie de discrimination géographique et sexuelle à l'endroit des employés du Québec.

D'une part, 74 % des employés du Québec sont permanents, comparativement à 82 % en Ontario et à 79 % pour l'ensemble des autres provinces. D'autre part, les femmes sont moins bien rémunérées que leurs collègues masculins.

MYSTÈRE

Suite de la Une

à l'égout du centre commercial. Mais ce n'est qu'une hypothèse, ajoute M. Després. Quant à savoir si d'autres commerces dans le secteur pourraient éventuellement être touchés, le porte-parole demeure perplexe. « À partir du moment où nous ne savons pas quel est la source du problème, tout est possible », laisse-t-il tomber.

Des tests fumigènes effectués hier en fin de journée à l'intérieur des commerces pour tenter de découvrir les endroits où le gaz aurait pu s'infiltrer n'ont pas été concluants. Au moment de mettre sous presse, le laboratoire mobile du ministère de l'Environnement se rendait sur place pour faire des prélèvements.

Pendant ce temps, les commerçants n'ont d'autre choix que d'attendre. Et pour tous, la situation équivaut à des pertes de revenus. « C'était censé être une grosse semaine pour nous puisque nous sommes en période de liquidation », explique Robert Lainez du magasin Moores.

Il n'a pas été possible de savoir si des recours allaient être intentés contre le nouveau propriétaire de Place Kennedy — depuis seulement trois semaines — ou toute personne qui pourrait éventuellement être tenue responsable des inconvénients encourus.



Yves Després du service d'incendie de la Ville de Lévis

la chemise rayures vives 29.95

Une chemise sport pure mode exclusive au 31, en popeline pur coton, ruban gros-grain cousu à l'épaule avec attache en D métallique, zip sur la poche poitrine. Combinaison de turquoise, rouge, denim, blanc, limette. P.m.g.tg.tg.



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

le blazer laine tropicale 129.95

Économisez 40% sur un essentiel d'été en toile pure laine froide, légère, de belle apparence et d'un grand confort. Style trois-boutons, fentes latérales. Rouge, noir, marine, olive. 38 à 46. Rég. 225.00



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

MONASTÈRE DES PÈRES DOMINICAINS

Nouveau pas vers le projet résidentiel

Le conseil de quartier Montcalm donne son aval

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvailancourt@lesoleil.com

■ Le projet de transformation à des fins résidentielles d'une partie du bâtiment de la communauté des Pères Dominicains, en bordure des plaines d'Abraham, a franchi une étape importante, hier soir, le conseil de quartier Montcalm y ayant donné son aval.

Au terme d'une longue discussion, le conseil a émis cependant sa préoccupation pour que les garages qui seront construits pour les futurs résidents ne deviennent pas un obstacle visuel pour les nombreux marcheurs qui circulent sur les Plaines.

Plus de lumière a été faite sur le projet qui a reçu l'aval de la direction des Dominicains, l'automne dernier. «La communauté n'a plus besoin de la partie arrière de son monastère, a mentionné le père des Dominicains à Québec, le frère François Pouliot. Mais les Dominicains veulent continuer leur mission et leur présence à Québec.»

Au SOLEIL, au terme de l'assemblée, il a expliqué que la communauté était composée de 14 Dominicains et que l'immeuble comportait 41 chambres. «Nos supérieurs ont décidé que la première année de formation de nos frères aurait lieu à Québec. Nous serons donc toujours une douzaine, avec une population rajeunissante.»

L'entente de principe conclue avec l'Industrielle Alliance permettra la construction de huit unités de condominiums (maisons de ville en rangée) destinées aux familles. Chaque logement, d'une superficie moyenne de 2875 pieds carrés, disposera de trois ou quatre chambres. L'unité 8 aura quatre étages alors que les autres comporteront trois étages, soit trois unités de 2400 pieds carrés, une à

2500, une à 2600, une à 3000, une à 3500 et une autre à 4200 pieds carrés.

Chaque unité possèdera une terrasse au-dessus de chaque garage à construire. Une membrane et un écran végétal sur la terrasse sont prévus pour préserver l'intimité des résidents.

Ce sont ces garages qui ont davantage semé la préoccupation chez les citoyens et les membres du conseil de quartier. La conseillère Anne Bourget en a pris bonne note. «Quand je me promène dans la banlieue — remarquez que je n'ai pas dit les maudites banlieues, a-t-elle précisé —, c'est une chose qui me saute aux yeux, les portes de garages. Nous allons faire en sorte de convaincre les promoteurs et les architectes de minimiser les impacts visuels.»



Au terme d'une longue discussion, le conseil a émis sa préoccupation pour que les garages construits pour les futurs résidents ne deviennent pas un obstacle visuel.

Les espaces de stationnement actuels utilisés par les visiteurs du monastère, de l'église ou du quartier seront supprimés. Cinq ou six places de stationnement seront conservées pour les Dominicains et leurs visiteurs, d'autres places étant disponibles à l'est de l'église.

L'église, le presbytère et le monastère seront donc conservés, mais une épinette sera abattue.

Le projet prévoit que l'architecture du bâtiment sera légèrement modifiée par l'ajout des garages à l'ouest et au sud du bâtiment actuel. Des arbustes seront plantés le long de la clôture actuelle, du gazon sera ajouté et un écran végétal sera planté à la limite du terrain sud. À l'intérieur du monastère, les modifications seront minimales.

Les citoyens ont paru soulagés que les Dominicains ne quittent pas les lieux.

Le débat est survenu le jour même où le gouvernement du premier ministre Jean Charest a annoncé qu'il n'accordera aucune subvention cette année au programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux.

Les prochaines discussions auront lieu au conseil d'arrondissement La Cité.



Incapables de trouver un propriétaire prêt à louer à une famille de cinq enfants, l'Albertine Michelle Bérubé et son mari Stéphane ont demandé l'aide du Centre de coordination de la Croix-Rouge.

CRISE DU LOGEMENT

Plus de familles sur le palier le 1^{er} juillet

Les conditions d'hébergement temporaire ne seront pas adaptées, déplore le BAIL

YAN TURGEON

YTurgeon@lesoleil.com

Malgré la construction de 7000 unités d'habitations depuis deux ans, la Ville de Québec se prépare à essuyer une nouvelle crise du logement en juillet.

Pour la troisième année consécutive, la Ville aura recours aux mesures d'urgence. Elle vient en effet de confier à la Croix-Rouge la gestion de son service de dépannage aux sans-logis.

La Ville anticipe une crise similaire à celle de l'an dernier. Une crise qui devrait toutefois être exacerbée par la rareté des logements assez grands pour héberger une famille.

Le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL) reconnaît les efforts de la Ville pour aider les laissés-pour-compte du 1^{er} juillet, mais déplore la réduction du soutien alimentaire.

«Alors que la Ville considère que la crise actuelle va davantage affecter les familles, son programme d'aide a été réduit de trois à un repas par jour», constate Nicole Dionne, coordonnatrice du BAIL.

Par ailleurs, elle estime que les conditions d'hébergement temporaire ne sont pas adaptées aux besoins des familles. Sur les trois unités d'accueil, seules les résidences du Collège F.X.-Garneau offrent des unités avec cuisine. Trop peu, quand on sait que l'an

dernier, la Croix-Rouge a dû héberger 31 ménages avec des enfants.

La coordonnatrice du BAIL fait également remarquer que l'augmentation du nombre de familles sans logis risque de prolonger la période de dépannage, parce que «les propriétaires ne veulent rien savoir des familles. Ceux qui disposent d'appartements assez grands préfèrent louer à des personnes seules avec un gros revenu.»

C'est ce qu'a constaté Michelle Bérubé, une Albertine qui s'est retrouvée au Centre de coordination de la Croix-Rouge avec son mari et ses cinq enfants. Elle montre un carnet de 18 pages bien remplies: les adresses des appartements qu'elle a visités. «Tous les propriétaires nous retournent dès qu'ils apprennent que nous avons des enfants.»

Même si elle considère qu'en Alberta la situation n'est pas plus rose, elle estime que les familles y sont plus respectées. «À Calgary, c'est deux fois plus cher qu'ici, mais là-bas, il y a des maisons pour les ménages à faible revenu et les propriétaires n'ont pas de préjugés envers les familles qui ont des enfants.»

Cette année encore, tous les services aux sans-logis seront réunis au Centre de coordination de la Croix-Rouge, au deuxième étage du 325, rue de la Croix-Rouge, à Québec. Les personnes à la recherche d'un logement peuvent également téléphoner au 691-2345.

ÉCOLES MENACÉES DE FERMETURE

Le Vieux-Limoilou se braque

Le conseil d'arrondissement ne veut pas de polyvalente du primaire avec 500 élèves

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

■ Le Vieux-Limoilou ne veut rien savoir d'une «mégaécole» primaire de 500 élèves.

Hier, le conseil d'arrondissement de Limoilou a adopté le mémoire qu'elle déposera la semaine prochaine à la table de concertation Ville de Québec — commission scolaire de la Capitale. Celui-ci réitère la position éternelle des élus municipaux, qui réclament une école pour le sud du quartier et une autre pour le nord. Si l'idée d'acheter le collège Marie-Moisan est lancée pour le sud, il reste à choisir entre Saint-François-d'Assise, Stadacona et Saint-Fidèle au nord.

«Il est clair qu'on ne veut pas de polyvalente du primaire avec 500 ou 600 élèves», a martelé hier le conseiller municipal du quartier Lairat, Claude Larose. Et c'est autant pour des considérations pédagogiques — le Vieux-Limoilou est considéré comme un quartier défavorisé et compte plusieurs élèves en difficulté — que pour préserver la vie de quartier.

«Les gens ne viennent pas s'installer

en ville avec l'idée de trouver une école à 2,5 kilomètres de chez eux», a renchéri Odile Roy, conseillère municipale du Vieux-Limoilou.

Cette dernière faisait également valoir que la Ville de Québec a consenti des investissements importants dans le quartier et que les projections de décroissance de clientèle du ministère de l'Éducation du Québec pourraient être faussées. Le centre pour jeunes mères monoparentales Mères et monde, qui s'est installé dans l'ancienne école Saint-Maurice, et plus de 200 logements sociaux et coopératifs en construction pourraient ainsi provoquer un afflux d'enfants dans le secteur.

Les trois écoles primaires du Vieux-Limoilou se sont vu accoler le statut «à déterminer» dans le plan triennal de la CS de la Capitale et sont donc susceptibles de fermeture à partir de 2006.

Après avoir jonglé avec l'idée de rassembler tous les enfants d'âge présco-

laire et primaire du quartier dans un même édifice, les commissaires avaient convenu il y a trois ans de construire une nouvelle école sur le site de Saint-François-d'Assise, de fermer Stadacona et de préserver Saint-Fidèle. Mais la décision n'a jamais été appliquée en raison de l'opposition des parents et de la Ville de Québec.

À l'époque, les trois conseils d'établissement concernés avaient carrément refusé la fermeture de leur école, mais s'étaient dits prêts à accueillir leurs voisins.

Cette fois, des parents des trois écoles ont décidé de travailler ensemble. Leur premier consensus: pas de grosse bâtisse, aussi nouvelle soit-elle, qui dénaturerait le climat scolaire et qui obligerait les enfants à parcourir une grande distance pour se rendre à l'école.

«C'est un premier pas», faisait valoir hier Sonia Genest, présidente du conseil d'établissement de Stadacona. Selon elle, l'opinion des parents aura plus de poids auprès des autorités municipales et scolaires s'ils tirent tous dans la même direction. «Plus on est de gens, plus on est écoutés.»

BEAUMONT

Un comité suivra de près le projet de port méthanier

(LE SOLEIL) — Un comité «aviseur» vient d'être formé par l'administration municipale de Beaumont qui suivra au plus près le projet de port méthanier de Gaz Métropolitain.

Les élus de Beaumont ont effectivement donné leur aval à la formation d'un groupe de travail dont l'une des grandes missions sera de faire «un suivi rigoureux» du projet Rabaska et de ses répercussions dans le milieu.

Le projet de Gaz Métro, c'est celui de construire quelque part aux limites de Beaumont et Lévis un terminal méthanier de 700 millions \$. L'entreprise gazière en est pour l'heure au raffinement de ses études et à la consultation publique, période de quelque 18 à 24 mois à l'issue de laquelle elle devra avoir obtenu une pléiade d'autorisations.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le comité aviseur beaumontois. Piloté par le conseiller municipal Alain Kilgour, le

comité inclut sept citoyens, dont deux membres du groupe Rabat-Joie.

La participation de membres de Rabat-Joie au comité n'est en rien un début d'acceptation du projet, mais pas question de jouer au jeu de la chaise vide, a indiqué en substance un porte-parole, Yves Saint-Laurent.

Le comité a aussi comme mandat de diffuser ponctuellement toute information ayant trait au grand projet, voire de la vulgariser, mais également d'être à l'écoute des préoccupations des résidents de Beaumont. Il est entendu que le comité participera aux audiences publiques auxquelles le projet Rabaska devrait obligatoirement se rendre et qu'il fera des recommandations.

Son noyau dur constitué de résidents du secteur visé par Gaz Métro, Rabat-Joie s'oppose à corp et à cri au projet. La pétition qu'il pilote contre celui-ci en serait rendue à un millier de noms.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier A

Sondages sur les défusions

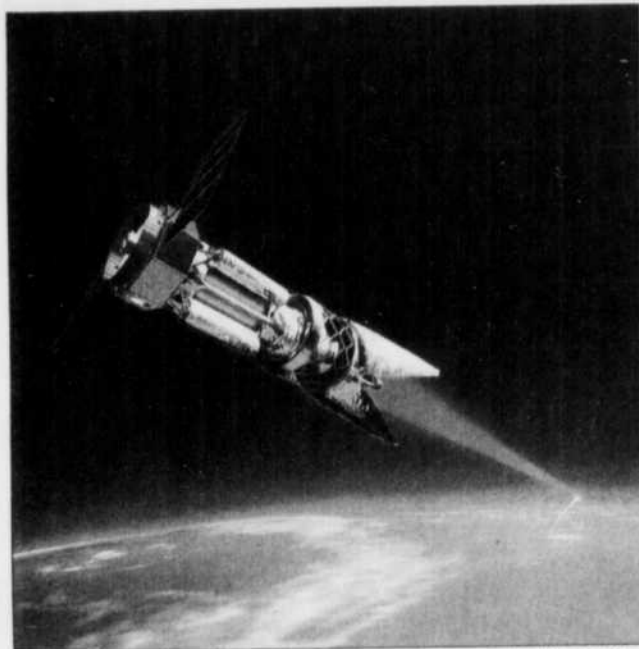
À ne pas manquer, le premier d'une série de sondages sur les défusions réalisés dans cinq anciennes villes de la région de Québec. Les citoyens iront-ils voter? Souhaitent-ils vivre dans une ville séparée de la ville centrale? Sont-ils conscients des impacts d'une défusion? Premier rendez-vous demain sur la Rive-Sud. À lire aussi, le compte rendu du premier débat sur les défusions à Radio-Canada entre Jean-Paul L'Allier et Jacques Langlois.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 18

CITATION DU JOUR

«Celui qui se targue d'être un grand financier a complètement perdu le contrôle des dépenses du gouvernement fédéral.»

— GILLES DUCEPPE
chef du Bloc québécois, à propos de Paul Martin

LE CANADA
DEVRAIT-IL...Soutenir le projet
américain de bouclier
antimissiles?

ARCHIVES LE SOLEIL

Situation actuelle

À compter de septembre, les États-Unis déploieront la première phase de leur bouclier antimissile destiné à contrer les menaces d'attaques extérieures. Il s'agit d'une version «XXI^e siècle» du projet d'un bouclier spatial contre les armes nucléaires que caressait Ronald Reagan dans les années 1980. Au cours de cette première phase, des missiles antimissiles seront déployés en Alaska et en Californie. Le Canada doit décider cet été s'il embarque ou non dans le projet et de quelle façon.

LE POUR

- Le Canada aurait accès à des documents ultra-secrets de l'armée américaine quant à ce projet et aurait son mot à dire dans l'application de tout le processus.
- Le projet donne l'occasion de revoir et mettre à jour l'Accord nord-américain de défense aérospatiale (NORAD).
- Les coûts astronomiques du projet auront des répercussions positives pour les industries militaires et aérospatiales canadiennes.

LE CONTRE

- Le Canada doit garder ses distances des initiatives militaires américaines s'il veut conserver sa renommée de neutralité dans le monde.
- Le gouvernement devra engager d'importants fonds publics dans le projet.
- Avec une telle adhésion, le pays perd un peu plus sa souveraineté face au géant américain.

Positions des principaux
partis fédéraux

- Le Parti libéral est tenté par l'aventure, mais se dit contre la militarisation de l'espace.
- Le Bloc québécois et le NPD sont féroceement contre le projet.
- Le Parti conservateur est en faveur (mieux vaut être à la table du processus décisionnel).

Vu du Québec

- La question est strictement de compétence fédérale.

Recherche: La Presse, André Duchesne

LES CHEFS AUJOURD'HUI



HORAIRE DE PAUL MARTIN

- 15h30 Conférence de presse du premier ministre au Sommet du G8, à Sea Island, Géorgie.



HORAIRE DE GILLES DUCEPPE

- 9h Point de presse au journal Le Nouvelliste à Trois-Rivières.
- 12h05 Rencontre avec des entrepreneurs de Shawinigan.
- 18h Souper en compagnie de militantes et de militants à Berthierville.



HORAIRE DE STEPHEN HARPER

- 11h30 Conférence de presse à Barrie, Ontario.
- 15h30 Séance de prise de photos à Alcona.
- 19h Rassemblement partisan dans le comté, à Aurora.



HORAIRE DE JACK LAYTON

- 12h15 Entrevue à Radio-Canada, à Sault-Sainte-Marie.
- 13h30 Annonce sur les communautés du nord de l'Ontario, au même endroit.
- 18h30 Entrevue avec Lloyd Robertson du réseau CTV, à Montréal.
- 20h Événement partisan avec des jeunes candidats du NPD, au réseau Musique Plus.

Jean Pelletier met en demeure un
ministre de retirer ses propos

Stephen Owen a affirmé que le blâme politique pour le gaspillage des fonds publics par les commandites a été attribué au chef de cabinet de Chrétien

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

Le scandale des commandites continue d'alimenter le feu entre les factions du Parti libéral du Canada. Jean Pelletier, chef de cabinet de Jean Chrétien, l'ex-leader du PLC, a fait parvenir une mise en demeure à un ministre de Paul Martin pour des «propos mensongers» dans le dossier.

C'est par communiqué de presse que M. Pelletier a rendu public sa demande de rétractation. Elle vise le ministre des Travaux publics dans le gouvernement Martin, Stephen Owen.

Le 4 juin, dans une entrevue au *Globe and Mail*, M. Owen a affirmé que le blâme politique pour le gaspillage des fonds publics par les commandites a été attribué à M. Pelletier de même qu'à Alfonso Gagliano, ministre des Travaux publics sous Jean Chrétien. M. Owen a allégué que les deux hommes ont interféré dans le processus politique. Il a évoqué la possibilité de poursuites prochaines devant les tribunaux.

Dans son communiqué, Jean Pelletier soutient que «c'est à mon corps défendant aujourd'hui que je me vois dans l'obligation de défendre ma réputation». Il avance qu'il s'était pourtant «promis de ne pas intervenir dans le cadre de la campagne électorale».

L'ancien homme fort du cabinet de Jean Chrétien ne manque cependant pas l'occasion pour critiquer le clan Martin d'avoir perdu le contrôle de la sienne. «Je veux bien croire que l'on puisse, lorsqu'un plan de match dérape, tenter de chercher des boucs émissaires pour justifier ses maladroites électorales.

«Mais je ne puis accepter que l'on cherche à ternir sciemment ma réputation sans me défendre.» M. Pelletier invite Paul Martin à «ramener à l'ordre les membres de son Conseil des ministres et l'ensemble de ses candidats».

Celui qui a déjà occupé le fauteuil de maire de Québec affirme qu'il a été «tout simplement abasourdi devant les allégations mensongères du ministre Owen. (...) Est-il nécessaire de rappeler que jamais la vérificatrice générale du Canada n'a-t-elle, directement ou indirectement dans son rapport, fait mention d'un quelconque rôle de ma part dans la gestion du programme des commandites?»

Cette sortie ne peut que raviver les tensions entre les partisans de M. Chrétien et de M. Martin. Ces derniers jours, les stratèges libéraux avaient laissé entendre que des ponts avaient été jetés entre les deux parties pour arrêter la glissade de la formation de Paul Martin dans les sondages.

Jean Pelletier a été brutalement congédié de la présidence de VIA Rail, en mars. Il avait perdu son emploi pour avoir qualifié l'ancienne championne olympique Myriam Bédard «de pauvre fille qui fait pitié» après que cette dernière eut affirmé qu'elle avait été témoin «de gonflement de factures» impliquant VIA Rail et Groupaction.

M^{me} Bédard avait affirmé qu'elle avait été forcée de démissionner parce qu'elle refusait d'être mutée chez Groupaction. Elle suggérait que M. Pelletier y avait contribué.

Un arbitre en droit du travail, Michel G. Picher, a cependant signé un rapport concluant que l'ancienne médaillée d'or avait quitté d'elle-même VIA Rail. «M. Pelletier n'a joué aucun rôle dans le départ de M^{me} Bédard de VIA Rail», a-t-il établi.



Jean Pelletier

Le plan de
match du
PLC dérape,
selon
Pelletier

Pettigrew et Gobé
en terrain conquis

La clientèle libérale idéale des CHSLD

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

MONTREAL — «Il ne m'en manque que trois, mais au moins ils ne voteront pas!» Marque parfaite, hier, pour le ministre Pierre Pettigrew et son candidat Jean-Claude Gobé dans un centre d'hébergement de longue durée, dans l'est de Montréal.

Le ministre de la Santé sortait alors d'une visite d'une heure auprès d'une clientèle idéale pour le Parti libéral, des personnes âgées en institution. Une centaine de poignées de main sur l'heure du midi, à la cafétéria de l'établissement, et un accueil fort intéressé ont rendu l'événement politiquement très rentable.

M. Pettigrew croit bien qu'au vu des réactions sympathiques des électrices (en très grande majorité) qu'il y a rencontré, le vote libéral ira de soi, le 28 juin prochain, du moins à ce bureau de vote.

Seules trois personnes parmi ce groupe n'ont pas apprécié particulièrement la visite du jour, mais seulement parce que la politique ne les intéresse pas. Inutile donc pour le Bloc québécois de marauder le CHSLD Lucille-Teasdale, faut-il comprendre.

La présidente du comité des patients milite pour les libéraux, le directeur de l'établissement lui ouvre toutes grandes les portes en portant fièrement le dépliant de M. Gobé dans sa poche de chemise, et surtout, les résidents du centre pourront voter sur les lieux mêmes.

Ce fut d'ailleurs la première question du ministre et du candidat à leur arrivée, et un grand soulagement quand ils apprirent la réponse: sortir le vote sera facile, il suffira de faire descendre les patients au rez-de-chaussée!

Un organisateur de M. Gobé confiait au *SOLEIL* que les libéraux ont beaucoup plus à gagner à solliciter les électeurs dans ces institutions qu'à frapper aux 70 000 portes du comté.

L'accueil est parfois rude pour les candidats, dans ces occasions, admet-il. Ils risquent l'engueulade, surtout dans la foulée du scandale des commandites, et ces rejets à répétition peuvent leur envoyer le moral dans les talons.

Mais les libéraux n'envoient pas leurs gros canons n'importe où. Le centre que visitait M. Pettigrew était relativement neuf et respirait la propreté, contrairement à un autre établissement du comté qui tente actuellement de «s'agrandir de l'intérieur», selon l'expression de l'organisateur, et où le moral y est plutôt bas.

Une campagne électorale sert surtout à consolider ses appuis, explique par la suite le ministre. Dans sa propre circonscription, par exemple, il s'assure de faire sortir le vote dans les quartiers d'où il tire sa majorité, et n'insiste pas plus qu'il faut pour conquérir les cœurs de ses adversaires.

M. Gobé, de son côté, «est connu comme Barabbas dans la Passion, dans son comté (La-Pointe-de-l'Île)», explique son organisateur. Il y a été élu quatre

fois de suite comme libéral, à l'Assemblée nationale, avant d'être évincé par Jean Charest au déclenchement de l'élection d'avril 2003.

Il a difficilement encaissé le coup, explique-t-il, car il avait travaillé sur le programme du parti et préparé ses affiches électorales. Mais le passé est le passé, dit-il, et il préfère ne pas en reparler.

Paul Martin l'a repêché pour l'opposer à une bloquiste de premier rang, la députée Francine Lalonde, et jusqu'à l'affaire des commandites, dit son organisateur, «le comté était gagné», et ce même si M^{me} Lalonde jouit d'une majorité de près de 10 000 votes.

Mais M. Gobé ne lâche pas. Le ministre parti, il a continué à «travailler» la cafétéria, s'adressant autant aux patients qu'aux visiteurs et au personnel.

Un seul moment de gêne, vite passé: une personne a noté que sur la photo de son dépliant électoral, il ressemblait à... Stephen Harper! Mais pas en personne, a-t-elle aussitôt corrigé, au grand soulagement du candidat, conscient que le journaliste avait tout entendu.

Par ailleurs, intervenant à son tour dans le débat sur la Charte des droits, M. Pettigrew soutient que plus les Québécois auront de l'influence dans le caucus et le gouvernement, plus leurs valeurs progressistes auront du poids.

Sa collègue Liza Frulla avait affirmé la veille qu'une douzaine de députés libéraux étaient classés comme extrémistes, à son avis, d'où l'importance d'une forte représentation québécoise, à son avis.

«Si vous avez 50 Québécois au sein du caucus, par exemple, qui partagent ces valeurs, au plan social, parce que les Québécois sont plus avancés comme sur Kyoto, sur l'Irak», le pays ne s'en portera que mieux.

S'il admet que certains comme la ministre Hélène Scherrer se sont opposés au mariage gai, M. Pettigrew réplique que c'est une minorité, tout comme une minorité d'élus du Bloc québécois partagent ces vues.



Pierre Pettigrew



La sénatrice dit avoir été déçue par Paul Martin.

SÉNATRICE LIBÉRALE
DEPUIS 20 ANS

Anne Cools
passe au PCC

OTTAWA (PC) — Après 20 ans passés au Sénat dans les rangs libéraux, Anne Cools s'est jointe au Parti conservateur hier, affirmant que le premier ministre, Paul Martin, avait anéanti ses espoirs de renouveau politique.

En annonçant sa décision, qu'elle dit avoir prise après des mois de réflexion, la première sénatrice de race noire, qui n'est pas étrangère à la controverse, a loué le leader conservateur, Stephen Harper, affirmant qu'il représente un espoir de changement pour le Canada.

«Comme plusieurs Canadiens, j'espérais que M. Martin inaugurerait une nouvelle ère (...) un renouveau libéral, affirme M^{me} Cools dans un communiqué diffusé par les conservateurs. J'espérais un gouvernement responsable, une administration diligente des fonds publics et un leadership renouvelé, qui rende des comptes aux élus et au public, pas à des conseillers payés. Mais nous avons vu l'opposé.»

Les dirigeants libéraux n'ont pas été surpris par le départ de la sénatrice, étant donné, affirmait une source, les désaccords de la sénatrice à l'égard de plusieurs politiques libérales au cours de la dernière décennie.

Stephen Harper et Peter MacKay, son leader adjoint, ont souhaité la bienvenue à M^{me} Cools, dont ils ont salué les longs états de service.

M^{me} Cools a préféré devenir conservatrice plutôt qu'indépendante à cause de son «respect personnel» pour M. Harper, a-t-elle expliqué.

La sénatrice est une adversaire acharnée des efforts pour légaliser le mariage de conjoints de même sexe. Elle a défendu les droits des pères, et bloqué l'adoption d'une nouvelle Loi sur le divorce jusqu'à la mise sur pied d'un comité chargé d'étudier les questions de garde et d'accès aux enfants.

Selon un adjoint de M. Martin au Sommet du G8 en Géorgie, Scott Reid, ce départ reflète bien les différences entre les deux partis. «La sénatrice Cools a le droit de décider d'adhérer à un parti qui place les dépenses militaires avant les soins de santé», a-t-il commenté.

La nouvelle sénatrice conservatrice est née à la Barbade et est arrivée au Canada comme étudiante au niveau secondaire. Elle a pris part à l'émeute de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui Concordia) en 1969, où un ordinateur avait été détruit, et été condamnée à six mois de prison et à une amende pour son rôle dans l'incident. Elle est ensuite devenue une pionnière de la mise sur pied de refuges pour femmes battues et familles en crise à Toronto.

Elle a été candidate pour les libéraux à deux reprises en Ontario, en 1979 et 1980, et a subi la défaite chaque fois. Elle a été nommée à la Chambre haute en 1984 par Pierre Trudeau.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 18

Gilles Duceppe justifie le gouvernement Charest

Québec n'avait « pas le choix » d'aller piger dans la poche des contribuables

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est porté à la défense du gouvernement de Jean Charest, « obligé » de faire payer les Québécois et de sabrer dans l'aide aux entreprises à cause de « l'étrangement financier d'Ottawa ». Dans un discours qu'il adressait hier à quelque 200 sympathisants réunis pour un dîner de la Chambre de commerce et des entrepreneurs de Québec, M. Duceppe n'a pas mâché ses mots à l'endroit des gouvernements libéraux de Jean Chrétien et de Paul Martin, les accusant, « chiffres fédéraux » à l'appui, d'avoir délibérément nuï à l'économie du Québec au cours de la dernière décennie.

Résultat : le gouvernement québécois est acculé au pied du mur et n'a d'autres choix que ceux faits par les libéraux d'augmenter les frais de toutes sortes. C'est en énumérant les « effets pervers » du déséquilibre fiscal, que le chef bloquiste a lancé qu'il « oblige le gouvernement du Québec à augmenter ses recettes », donnant à titre d'exemple l'augmentation des tarifs d'électricité.

Plus encore, le déséquilibre fiscal « oblige le gouvernement du Québec à réduire ses programmes de développement économique et son soutien à la recherche et au développement », a soutenu M. Duceppe devant quelques centaines de convives.

En point de presse un peu plus tard, le leader du Bloc a expliqué que « le fait est que, quand tu n'as pas assez d'argent pour assumer tes responsabilités, tu dois trouver de l'argent ailleurs. C'est ce qui arrive au gouvernement du Québec, il n'a pas assez d'argent pour financer la santé, l'éducation et l'aide sociale. Ils n'ont juste pas le choix d'aller chercher l'argent ailleurs. Et ça, ça se traduit par l'augmentation de l'électricité et du reste ».

Ainsi, dans l'état actuel de la fédération canadienne, le Québec fait les frais,



Le déséquilibre fiscal « oblige le gouvernement du Québec à réduire ses programmes de développement économique et son soutien à la recherche et au développement », a soutenu hier le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

argue M. Duceppe, de décisions qui le désavantagent constamment, faisant en sorte que « les intérêts économiques ne sont pas bien défendus par le gouvernement fédéral, et ce, peu importe la couleur du gouvernement ».

Il a donné l'exemple de l'industrie automobile, pour laquelle le gouvernement fédéral « a décidé de tout concentrer en Ontario, alors que, pendant ce temps-là, l'usine qui restait au Québec est fermée ». Même chose pour le dossier de l'énergie, dans lequel il reproche à Ottawa d'avoir versé « 72 milliards \$ pour le pétrole, le gaz naturel, le charbon et le nucléaire, toutes des industries concentrées à l'extérieur du Québec. Et pas un sou pour l'hydroélectricité

qui, elle, est concentrée au Québec ».

Dans le même ordre d'idées, M. Duceppe a calculé que « si le Québec recevait sa part pour la fonction publique, les subventions aux entreprises, les achats du gouvernement et dépenses en recherche et développement, ce sont 2,8 milliards \$ supplémentaires qui auraient circulé dans l'économie québécoise, l'an dernier, générant 40 000 emplois directs. Le taux de chômage aurait été de 8,1 % plutôt que 9,1 % ».

Aux yeux du chef bloquiste, la péréquation ne compense pas ce manque à gagner, même si le Québec peut disposer comme il l'entend de l'argent transféré. « Un dollar de péréquation ne vaut pas un dollar in-

vesti dans l'économie. C'est peut-être la même quantité, mais sûrement pas la même qualité ».

Par ailleurs, le chef du Bloc québécois a accusé hier le premier ministre, Paul Martin, d'être moins déterminé à faire la lumière sur le scandale des commandites depuis qu'il a appelé l'entourage de Jean Chrétien à la rescousse de sa campagne.

Dans une entrevue télévisée diffusée lundi, M. Martin est revenu sur une déclaration qu'il avait faite en février, à savoir que le scandale ne pouvait être le résultat que d'une « direction politique ». « Non, a soutenu le chef libéral, lundi. J'ai dit qu'il devait y avoir eu une direction, mais que je n'étais pas certain d'où elle venait ».

PENDANT CE TEMPS...

Paul
Martine?

A lors, comment vont les affaires en ce début de saison, les touristes sont-ils nombreux à prendre d'assaut le Vieux-Québec?

À peine ai-je lancé la question à mon interlocuteur que la réponse me revient aussi vite qu'un *smash* au tennis, un vrai *smash* s'entend. « C'est exécrable, explique François Crevier, un représentant d'artiste de la pittoresque rue du Trésor. Il y a autant d'Américains et de Japonais, mais personne ne veut dépenser. C'est bien mal parti, mais on nous dit qu'il y a un bon taux d'occupation dans les hôtels pour le mois de juillet. À l'automne, ce devrait être meilleur, avec les bateaux de croisière. C'est une clientèle d'acheteurs compulsifs ».

À vue de nez, pour un profane, assez difficile de dire s'il y a moins ou plus de touristes dans la capitale que l'an dernier, on s'en souvient, l'une des pires de la dernière décennie. Chose certaine, du monde, ce n'est pas ce qui manquait hier avant-midi, sur la terrasse Dufferin. Des groupes scolaires surtout, beaucoup de groupes scolaires, mais aussi quelques grappes de Japonais, des couples d'Américains, quelques Français. Il faisait beau et chaud, phénomène rare sous nos latitudes et qui, pas de chance, tombait un mardi pour les pauvres indigènes que nous sommes. Mais en vacances, c'est bien connu, c'est chaque jour samedi.

Au fait, ils en pensent quoi, ces visiteurs, de notre campagne électorale? D'abord, savent-ils seulement qu'il y a des élections dans trois semaines, et si oui, peut-on leur reprocher de s'en foutre?



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Un Bloc fort pour convaincre le Canada de laisser partir le Québec

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Non seulement un Bloc très fort à Ottawa fera en sorte que les Québécois saisiront mieux l'urgence de l'indépendance, mais il permettra, croit la députée Suzanne Tremblay, de « faire comprendre au Canada qu'il est dans son intérêt que le Québec se sépare ».

Dans un exercice de politique-fiction où le Bloc deviendrait l'opposition officielle d'un gouvernement minoritaire, la députée sortante de Rimouski-Neigette-et-la Mitis a indiqué qu'il s'agirait d'un contexte idéal pour montrer aux Canadiens « qu'ils pourraient se gérer comme ils veulent », a-t-elle affirmé en entrevue téléphonique hier après-midi.

Un tel scénario reviendrait, convient-elle, à une sorte de « pratique » de négociation entre le Canada et le Québec, ce qui permettrait aux deux parties d'« apprendre à faire des compromis » et au Canada de réaliser que l'indépendance est non seulement souhaitable, mais faisable.

Un de ses collègues, Odina Desrochers, député de Lotbinière-Lévesque et candidat de Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière, croit plutôt qu'un Bloc très fort — entre 55 et 60 députés — permettra au message prônant l'indépendance d'être davantage entendu des Québécois. « Quand t'as 55 députés qui disent la même chose, ça ne peut pas faire autrement que porter », disait-il hier, ajoutant que, advenant un gouvernement minoritaire, le Bloc aura le gros bout du bâton.

Rencontré samedi dans Saint-Maurice-Champlain, le député et candidat Marcel Gagnon est confiant que le Bloc obtiendra un score égal ou supérieur à 1993, où le parti était devenu l'opposition officielle de la Chambre des communes avec 54 députés. « Avec 55 ou 60 députés, on pourra exiger les choses qu'on veut, de la façon dont on veut », estime M. Gagnon, qui croit qu'un tel résultat clouerait le bec à « ceux qui disent que le Bloc est un accident de parcours. Ça nous donnerait une légitimité ».

M^{me} Tremblay avertit par contre que, dans l'éventualité d'une autre vague bloquiste au Québec, elle « ne pense pas que M. Duceppe serait en mesure de faire chanter le Canada. Il va devoir parler

au nom de tous les Québécois, pas juste des souverainistes. Cela, bien sûr, sans sacrifier l'option ».



Suzanne Tremblay



Odina Desrochers



Marcel Gagnon

LENDEMAIN D'ÉLECTION Harper et Duceppe pourraient se parler, selon le sénateur Nolin

SYLVAIN LAROCQUE

Presse canadienne

Le chef conservateur, Stephen Harper, pourrait avoir à discuter avec son homologue bloquiste, Gilles Duceppe, au lendemain de l'élection d'un gouvernement minoritaire, a admis hier le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin.

« Nous travaillons à faire élire un gouvernement majoritaire et nous espérons obtenir le meilleur contingent de députés québécois possible », a déclaré M. Nolin, qui est « président honoraire » de la campagne conservatrice au Québec, en entrevue téléphonique à La Presse canadienne.

« Mais le 29 juin, en fonction du résultat, le chef prendra les décisions qu'il faudra », a-t-il ajouté quand on lui a demandé si M. Harper était prêt à discuter avec M. Duceppe. Il a refusé d'être plus précis.

La simple possibilité que les conservateurs ouvrent des pourparlers avec le parti souverainiste fédéral hérisse au plus haut point certains candidats et stratèges conservateurs du Canada anglais. Et de leur côté, les bloquistes assurent qu'ils n'ont aucune intention de former une coalition avec le parti de droite. « Je n'ai jamais dit que les conservateurs gouverneraient avec le Bloc », a encore répété Gilles Duceppe, hier à Québec.

Il reste que dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire conservateur, le Bloc deviendrait le parti le plus susceptible d'appuyer Harper sur certaines questions, notamment le règlement du déséquilibre fiscal, pour la simple et bonne raison que ni les libéraux, ni les néo-démocrates ne voudront s'allier à leur principal adversaire.

L'ex-ministre libéral Stéphane Dion a d'ailleurs témoigné de cette vive animosité entre libéraux et conservateurs, hier, quand il a affirmé à Halifax qu'une alliance conservateurs-Bloc nuirait aux intérêts du pays.

Le chef bloquiste a rétorqué que les libéraux avaient déjà eu besoin de l'appui de son parti par le passé, notamment sur la question du mariage homosexuel.

« S'ils avaient besoin de notre appui avec un gouvernement majoritaire, imaginez à quel point ils auront besoin de nous s'ils sont minoritaires », a ironisé M. Duceppe. « Chaque enjeu aura sa propre valeur ».

Quoi qu'il en soit, le sénateur Nolin dit comprendre que les Québécois aient voté pour le Bloc depuis 1993. « Ils avaient perdu confiance dans le régime fédéral et je respecte ça », a-t-il expliqué.

« Les bloquistes, comme les conservateurs, défendent de tout cœur les intérêts du Québec, a-t-il reconnu. Ce sont de bons Québécois. Mais bien sûr, je pense que c'est la plateforme des conservateurs qui répond le mieux aux besoins du Québec ».

En s'appuyant sur la lente montée des conservateurs au Québec, Pierre-Claude Nolin soutient que la campagne de son chef va comme prévu. Il confirme toutefois que les déclarations controversées de certains candidats sur des questions comme l'avortement, la peine de mort et le mariage homosexuel ont forcé M. Harper à rectifier le tir. « C'est sûr que ça peut effrayer les Québécois. Mais le chef s'empresse toujours de réaffirmer les positions du parti afin de rassurer les gens ».

Débordant de confiance, M. Nolin jure qu'il note des similitudes entre la présente campagne et celle qui avait porté les conservateurs de Brian Mulroney au pouvoir en 1984, avec 58 députés québécois.

Il fait remarquer qu'au début de la campagne de 1984, les bleus tiraient de l'arrière d'une dizaine de points au Canada comme au Québec. Or, le parti de Stephen Harper vient de prendre la tête dans le plus récent sondage pancanadien.



Le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin

Tineke et Marvin Ouwinga, de Bether, dans le Maine, savent qu'il y a des élections dans l'air, ils peuvent même dire le nom de notre premier ministre, mais pas ceux de ses adversaires. Lundi, ils ont croisé l'autocar du chef conservateur Stephen Harper, de passage dans la capitale. Ils se sont demandés qui c'était. Si ça peut vous consoler, que je leur ait dit, plein de monde au Canada ne le sait pas non plus...

« J'adore les Canadiens. Ils sont moins arrogants et moins snobs que les Américains. J'apprécie également la culture qui se rapproche beaucoup de celle des Européens », explique la gentille madame Ouwinga, de descendance néerlandaise.

Le couple dans la cinquantaine apprécie la vie plus tranquille qui règne au Canada, au point qu'il songe à venir s'établir ici. « On se rapproche des Canadiens dans notre façon de penser, poursuit M. Ouwinga, ex-professeur dans un collège du Michigan. J'ai vu le film *Bowling for Columbine*, de Michael Moore. Il a bien démontré à quel point nous sommes plus en sécurité ici ».

Vous n'auriez pas un petit penchant démocrate, vous autres, par hasard? Bingo! « Je compte les jours qui nous séparent des élections présidentielles et qui vont permettre de nous débarrasser enfin de Georges Bush, c'est un vrai désastre », confirme M. Ouwinga.

Choon-Bong Wong, de Singapour, était occupé à photographier la statue de Samuel de Champlain lorsque je l'ai abordé. Il est de passage à Québec avec sa femme et sa petite fille. « Oui, je crois qu'il y a des élections. J'ai conduit du Maine jusqu'à Québec et j'ai vu les posters un peu partout. Le nom du premier ministre? Je connaissais Jean Chrétien, l'ancien, mais pour le nouveau, je ne peux pas dire. C'est Paul Martin? Je ne le connais pas, désolé ».

Un peu plus loin, deux touristes français en sont à leur première visite au Québec. Ils sont arrivés la veille. « Des élections le 28 juin? Ouais, on nous l'a dit ce matin et on a vu plein d'affiches le long des rues, mentionne Laurent Bringuier, accompagné de son copain Farid Cheguettine. Tous les deux habitent Paris et sont fonctionnaires, le premier aux impôts, le second aux transports ».

« Ouais, je crois qu'il y a votre premier ministre Paul Martin, c'est bien ça? Il affronte le Bloc québécois, le parti fondé par René Lévesque, après le référendum de 1960. Mais vous savez, tout cela, ce sont des approximations, vous savez... »

Oui, j'avais compris...

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 18

EN BREF

Suzanne Tremblay
tire sur le registre

■ La députée bloquiste Suzanne Tremblay a déclaré hier, au sujet du registre des armes à feu, que « ça serait peut-être une bonne idée d'arrêter ça », se plaçant ainsi en porte-à-faux par rapport à son parti. Pourtant, à la fin mars, elle s'était levée, à l'instar des 32 autres députés du Bloc à la Chambre des communes, pour appuyer l'octroi de 59 millions \$ supplémentaires pour un programme dont la facture est passée de deux millions de dollars à un milliard de dollars. « Il faut s'assurer que le programme soit mieux géré, mais si on y mettait fin, il n'y aurait plus de contrôle des armes à feu. On ne veut pas mettre fin au programme », avait alors expliqué le chef bloquiste, Gilles Duceppe. Tous les autres partis d'opposition avaient rejeté d'allonger plus d'argent, y compris le Nouveau Parti démocratique, pourtant en faveur du registre. Dans les provinces, le Québec est seul à appuyer officiellement le programme, les autres provinces ayant toutes demandé la suspension. M.M.

Union ou mariage?

■ La ministre du Patrimoine et candidate dans Louis-Hébert, Héléne Chalifour-Scherrer, a voté en faveur de la définition traditionnelle du mariage « parce que c'est l'opinion des gens de mon comté, et aussi des gens de la grande région de Québec ». Invitée à expliquer son vote, M^{me} Scherrer a dit n'avoir aucune difficulté à reconnaître que les personnes homosexuelles ont les mêmes droits que les autres. Le problème, dit-elle, est au niveau du mot *mariage* et de la connotation religieuse qu'elle comporte. Selon elle, l'opinion générale favorise l'union libre pour les homosexuels. « Moi, je n'ai pas vraiment de problème, mais je suis là pour rapporter l'opinion des gens. » En septembre 2003, 54 députés libéraux avaient voté en faveur d'une résolution de l'Alliance canadienne pour la reconnaissance de la définition traditionnelle du mariage, et donc contre la mariage gai. A.-L.C.

LIBÉRAUX DU QUÉBEC
Offensive
contre Harper

■ OTTAWA — Les libéraux du Québec lanceront une autre offensive contre Stephen Harper, aujourd'hui, attaquant cette fois ses positions sur le développement régional. Les ministres québécois de Paul Martin tiendront des points de presse dans huit régions du Québec, en compagnie des candidats locaux, pour dévoiler le programme libéral sur le développement économique régional. L'exercice a pour but, bien sûr, de promouvoir les nouvelles propositions de l'équipe de Paul Martin dans ce domaine, mais surtout de les faire ressortir par rapport à celles des conservateurs. « C'est crucial de le faire, et encore plus au Québec qu'ailleurs, étant donné les positions de Stephen Harper sur la question, explique une source libérale qui désire garder l'anonymat. Les conservateurs sont contre les agences de développement économique. » Dans son programme, le Parti conservateur affirme vouloir mettre un terme aux subventions aux entreprises pour pouvoir offrir des réductions d'impôt aux entreprises. Les agences de développement économique régional ne seraient pas abolies, mais leur rôle serait modifié. (PC)

BELLEDUNE

Le Fonds de pension
aurait investi

■ CARAQUET, N.-B. — Le Parti vert a dévoilé des documents, hier, qui montrent que le Régime de pensions du Canada aurait investi 20 millions \$ dans Bennett Environmental. L'entreprise doit construire un incinérateur de sols contaminés à Belledune, au Nouveau-Brunswick, un projet qui suscite beaucoup de mécontentement dans la région. Le candidat du Parti vert dans Acadie-Bathurst, Mario Lanteigne, a profité d'un point de presse, hier, sur le quai de Caracquet, au Nouveau-Brunswick, pour faire cette annonce. Il était accompagné de son chef, Jim Harris, qui était en tournée dans la province, hier. (PC)

Copps sur le terrain pour aider le PLC
Chrétien devrait rester à l'écart, plaide son frère aîné

LAVAL (PC) — De passage à Laval hier pour épauler la candidate libérale dans Alfred-Pellan, Carole-Marie Allard, l'ancienne ministre Sheila Copps a invité les électeurs à se méfier « des inconnues » du programme du Parti conservateur.

« Dans la plate-forme des conservateurs, il y a très peu qui est connu. Méfiez-vous donc des inconnues », a lancé l'ancienne ministre du Patrimoine, devant un auditoire de personnes âgées dans une résidence pour aînés de Laval.

M^{me} Copps, qui n'est pas candidate pour la présente élection, fait tout de même campagne pour aider ses « amis » libéraux, dont Carole-Marie Allard, qui était sa secrétaire parlementaire.

En conférence de presse, elle a elle-même blagué sur un reste de ressentiment qu'elle éprouvait pour la façon dont elle a été traitée par certaines personnes au Parti libéral, mais a affirmé qu'elle tenait tout de même à faire campagne pour « la grande famille libérale » et pour ses idéaux.

En riant, elle a tracé un parallèle entre une pierre au rein, dont elle a souffert récemment, et ce ressentiment. Elle a raconté avoir lu dans un livre sur l'homéopathie que les pierres au rein proviennent de la rancune et du stress. Maintenant, cette pierre est passée, ce-



Sheila Copps

la va mieux et elle fait campagne, a-t-elle relaté de façon imagée.

D'ailleurs, malgré maintes questions en ce sens des journalistes, M^{me} Copps n'a pas critiqué la campagne libérale, ni Paul Martin, ni Jean Lapierre, son lieutenant au Québec. « Notre parti doit être le conservatoire de ce qu'on a fait depuis 10 ans. On a besoin de bons libéraux », a-t-elle objecté, noircissant plutôt le programme conservateur sur l'avortement, sur les investissements en matière de culture et sur les droits des femmes.

M^{me} Copps a à peine écorché le Bloc québécois, qui est pourtant le seul véritable ennemi des libéraux au Québec.

« En votant Bloc, ça aide l'arrivée des conservateurs. »

M^{me} Copps continuera de faire campagne çà et là, pour des amis personnels. C'est d'ailleurs Carole-Marie Allard qui l'avait personnellement invitée dans sa circonscription.

À ses côtés, M^{me} Allard a été plus explicite dans ses critiques contre Jean Lapierre. Sans le nommer toutefois, elle a affirmé qu'elle était lasse des « combats de coqs » au sein du parti, qu'il fallait faire un virage, changer le style de campagne pour aborder plutôt le contenu, les idées.

Dans l'auditoire d'ainés se trouvait Gaby Chrétien, un nouveau marié qui aura bientôt 57 ans, le frère de l'ancien premier ministre Jean Chrétien.

Interrogé par les journalistes, M. Chrétien a dit qu'il ne conseillerait pas à son frère de revenir faire campagne. « Il devrait rester à l'écart; il est heureux », a-t-il opiné en anglais.

M. Chrétien s'est refusé à critiquer la campagne de Paul Martin, qui connaît des difficultés. « C'est un peu la normale des choses. Ça fait 11 ans que le Parti libéral est au pouvoir, alors il y a toujours du brassage camarade. »

Il ne croit pas la partie jouée pour le PLC. « Je pense que ça va remonter la côte », a opiné M. Chrétien.

DÉBAT DES CHEFS

TVA ne voulait plus de tirage au sort

RICHARD THERRIEN

RTherrien@lesoleil.com

Alors que les noms de Sophie Thibault de TVA et de Dominique Poirier de Radio-Canada ont d'abord été évoqués comme possibles modératrices au débat des chefs, le Consortium des diffuseurs a finalement porté son choix sur l'ancien chef d'antenne de TVA, Jacques Moisan.

Traditionnellement, chaque diffuseur suggère le nom d'un modérateur qu'on choisissait par tirage au sort, mais le Consortium a préféré cette fois-ci confier ce rôle à un animateur neutre, n'appartenant à aucun télédiffuseur. Jacques Moisan a notamment animé le débat des chefs à la dernière élection provinciale.

« C'est TVA qui a exprimé le désir de ne plus procéder à un tirage au sort, au bout de plusieurs négociations », a

laissé savoir la directrice des relations publiques de Radio-Canada et porte-parole du Consortium, Marie-Josée LeBlanc. TVA rejette ainsi l'idée de montrer une tête d'affiche du diffuseur adverse à son antenne durant toute une soirée. La SRC avait aussi suggéré le nom d'Anne-Marie Dussault, une proposition que TVA a refusée.

Par le passé, l'animation du débat des chefs fédéral a tour à tour été confiée à Stéphan Bureau de Radio-Canada et à Claire Lamarche de TVA, qui s'était évanouie, rappelés-les, lors du débat de 1997.

En ce qui concerne le débat en français de lundi prochain, diffusé aux deux réseaux dès 20 h, le Consortium a aussi annoncé hier que les correspondants parlementaires Patricia Roy de Radio-Canada et Emmanuelle Latraverse de TVA allaient poser les questions aux quatre chefs. Un tirage pour déterminer l'ordre des interventions des chefs doit avoir lieu demain matin à Ottawa.

Un rendez-vous avec une équipe
solide...et des millions
d'électeurs
mieux préparés

réalisation-coordination : Carole-Anne Petit

Le Téléjournal/Le Point

www.radio-canada.ca

22 h

Radio-Canada
Télévision

21 h

Le Réseau de l'information
de Radio-Canada

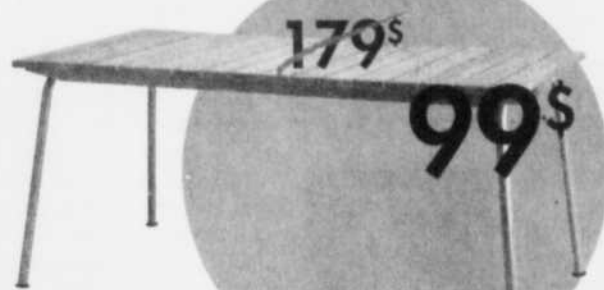
Information claire. Choix éclairé.

ÉLECTIONS CANADA
2004

Solde

LA FIÈVRE DU DÉMÉNAGEMENT...

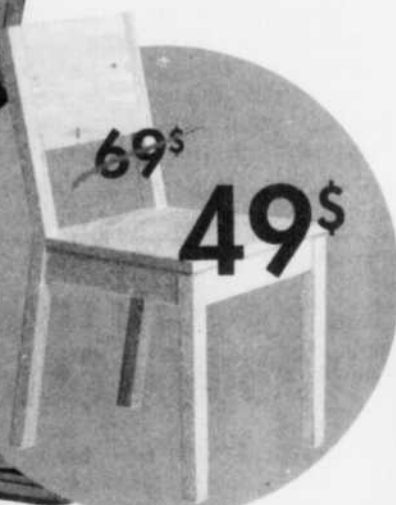
Du 11 juin au 4 juillet, nos soldes ont la bougeotte!



BRÄNNÖ. Table. Aulne massif huilé et acier laqué. 161 x 80 cm. Hauteur, 74 cm.



BRÄNNÖ. Chaise. Aulne massif huilé et acier laqué. Hauteur siège, 45 cm.



HUSAR. Chaise. Pin massif naturel verni. Hauteur siège, 46 cm.



NORRSUND. Reproductions encadrées. 45 x 120 cm. Au choix, œuvres de Andy Warhol, Matisse, Berenholz ou Mundo.



TROFAST. Rangement. Pin massif ciré. L44 x P30 x H91 cm. Bacs en sus.



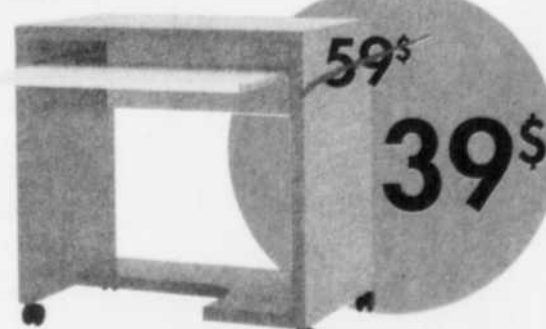
STRIB. Coussin. Enveloppe coton garnie polyester. 50 x 50 cm. Bleu ou rouge.



HADDAL. Commode 2 tiroirs. Placage bouleau naturel verni. L140 x P48 x H80 cm.



ANTONIUS. Rangement. Blanc. 44 x 102 cm.



MIKAEL. Desserte ordinateur. Panneau laqué et mélamine blanche. Au choix, cerise, mauve, orange ou vert. L77 x P50 x H76 cm.



SKRUVSTA. Fauteuil pivotant. Lilas. Hauteur siège, 43 cm.

jusqu'à
50% de réduction
sur articles choisis

Offre valable jusqu'au 4 juillet ou jusqu'à épuisement des stocks. Certains articles doivent être assemblés.



Livraison à domicile offerte dans la région de Québec à partir de 89\$* taxes.

Possibilité de location d'une camionnette à tarif raisonnable. Renseignements complets en magasin.

* Certaines conditions s'appliquent.

IKEA Boucherville
(450) 449-6755
Autoroute 20, sortie 95

IKEA Montréal
(514) 738-2167
Boul. Cavendish et autoroute 40

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 10h à 21h
Samedi et dimanche: 9h à 17h

www.IKEA.ca

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 18

RÉSURGENCE DU DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

Martin donne l'assaut aux conservateurs

L'évêque de Calgary reproche au premier ministre son « incohérence morale »

SEA ISLAND, Géorgie (PC) — L'avortement s'est retrouvé au cœur de la campagne électorale, hier, avec l'aide d'une députée qui parle trop, d'un évêque catholique et d'un premier ministre décidé à tirer parti des déboires tout frais des conservateurs.

Paul Martin a dirigé l'assaut libéral contre Stephen Harper, dans la foulée des commentaires de la députée conservatrice ontarienne Cheryl Gallant. Celle-ci a récemment soutenu qu'il n'y avait pas de différence entre l'avortement et la décapitation en Irak, le mois dernier, d'un Américain par des terroristes.

Selon M. Martin, le chef conservateur aurait dû condamner ces propos « répugnants ». Si quelqu'un dans son propre parti faisait une déclaration aussi extrémiste, lui-même l'aurait immédiatement dénoncée, a ajouté M. Martin, en route pour le Sommet du G8 en Géorgie.

Il a par la suite réitéré son appui au droit des femmes au libre choix et ajouté qu'à son avis, c'est une bataille (sur l'avortement) qui n'a pas à être ranimée. Mais il n'a pas dit s'il expulserait un député de son caucus qui prendrait publiquement une position similaire.

Les déclarations de M^{me} Gallant ont déclenché une nouvelle controverse imprévue pour les conservateurs. Leur chef s'efforce de tirer parti des sondages qui placent son parti au coude à coude avec les libéraux. Mais il a dû passer une bonne partie de la semaine dernière à nier que sa formation ait des positions réactionnaires sur les questions sociales comme l'avortement, les droits des homosexuels, la peine de mort et le bilinguisme.

M. Harper a minimisé la portée des propos de M^{me} Gallant, affirmant que ce n'était que de la rhétorique. Il a répété qu'il n'avait pas l'intention de légiférer sur l'avortement s'il est élu, mais aussi qu'il n'empêcherait pas un député de déposer un projet de loi sur la question.

Partant du fait que M. Harper n'a pas blâmé sa députée, les libéraux en ont profité pour dépeindre les conserva-



Paul Martin a été accueilli, hier, par des élèves de troisième année à la base militaire Hunter, à Savannah, en Géorgie.

teurs comme une force dangereuse qui enlèverait des droits aux femmes. Pendant que les libéraux enfonçaient ce clou, leur propre dirigeant était la cible d'une dénonciation de l'Église.

L'évêque catholique de Calgary a envoyé une lettre ouverte à toutes les paroisses de la ville, dans laquelle il reproche au premier ministre Martin son « incohérence morale » dans le dossier de l'avortement.

Même si M. Martin est couramment décrit comme un fervent catholique, sa position publique sur l'avortement et le mariage gai est « source de scandale » dans la communauté catholique et re-

flète une incohérence morale fondamentale», écrit le révérend Fred Henry.

Cette critique n'a pas réussi à émousser l'attaque libérale. Les stratégies du PLC s'en sont également pris au député conservateur Jason Kenney pour des commentaires prononcés au même événement auquel participait M^{me} Gallant. M. Kenney a alors laissé entendre que si un politicien antiavortement refuse

de militer contre l'avortement, cela équivaut à faire subir des mauvais traitements ou l'esclavage à des enfants.

Les libéraux ont publié un communiqué affirmant qu'il était « complètement inacceptable de comparer le droit d'une

femme de choisir à des atrocités comme les mauvais traitements et l'esclavage d'enfants ».

M. Harper a réagi en attribuant l'assaut libéral au désespoir. À mesure qu'ils sentent le pouvoir leur échapper, on peut s'attendre à voir Paul Martin tenter de faire peur aux Canadiens, a-t-il prédit. Au bureau de la députée Gallant, on indiquait que celle-ci souffrait d'une laryngite et qu'elle ne pourrait faire de commentaire pour quelques jours. Même avant le déclenchement de la polémique suscitée par ses commentaires, M^{me} Gallant était dans l'embarras pour avoir avancé que le caucus conservateur entend révoquer la loi canadienne protégeant homosexuels et lesbiennes contre la propagande haineuse.

IMPÔT SUR LES HÉRITAGES

Harper évoque une coalition NPD-PLC

VICTORIA (PC) — Après avoir été sur la défensive pendant plusieurs jours sur la question de l'avortement, Stephen Harper est passé à l'offensive, hier, en attaquant néo-démocrates et libéraux.

Le chef conservateur a affirmé qu'un gouvernement libéral minoritaire après le 28 juin s'associerait probablement au NPD. Et, il s'est servi d'un élément du programme électoral néo-démocrate — l'application d'un impôt sur les successions — pour critiquer une éventuelle coalition PLC-NPD.

« Le Parti conservateur contesterait toutes les tentatives du NPD ou d'une coalition PLC-NPD pour l'adoption d'une taxe sur les héritages », a dit M. Harper devant un petit groupe de gens de l'âge d'or dans un centre d'accueil.

« C'est votre argent. Vous avez déjà payé des impôts là-dessus et ils devraient vous laisser tranquilles maintenant. Je pense que M. Martin devrait rejeter ce genre de coalition. »

Mais, même si l'intention de donner un visage plus modéré aux politiques sociales de son parti, M. Harper est encore rattrapé par les opinions de certains membres de son équipe.

Hier, il a encore été amené à commenter les propos de la députée conservatrice Cheryl Gallant sur l'avortement. Un article de journal a rapporté que M^{me} Gallant avait comparé l'avortement à la décapitation d'un ressortissant américain en Irak.

M. Harper a dit qu'il y avait de la place dans son parti pour une variété d'opinions. « Vous devez avoir une grande tente. Vous devez accepter que les gens aient différentes opinions sur ces questions morales. »

L'impôt sur les successions toucherait plusieurs personnes de la classe moyenne, a dit Stephen Harper, parce que dans les grandes villes, la valeur des résidences a beaucoup augmenté. Le NPD voudrait imposer les successions de plus de 1 million \$.

M. Harper a mentionné devant son auditoire certaines des promesses qui toucheraient les aînés, notamment la fin de la retraite obligatoire et une augmentation des crédits d'impôt pour les gens qui s'occupent d'un parent âgé.



Harper était dans l'Ouest, hier.

CAMPAGNE PUBLICITAIRE
Le NPD tirera sur les bleus et les rouges

SASKATOON (PC) — Les néo-démocrates lancent cette semaine une campagne télévisée, prévue exprès pour coïncider avec le sommet du G8, afin d'avertir les Canadiens des dangers d'une trop grande dévotion à Toronto, visera les libéraux au pouvoir comme les conservateurs.

Le NPD espère que le premier ministre, Paul Martin, sera encore au Sommet des leaders du G8 lorsque les messages seront diffusés. M. Martin y côtoiera le président américain, George W. Bush, que certains Canadiens considèrent avec suspicion : l'occasion était trop belle, et les néo-démocrates espèrent pouvoir utiliser ces images pour marteler leur message auprès des électeurs, a indiqué Jamey Heath, un responsable de la campagne néo-démocrate.

Les messages, d'une durée de 30 secondes, mettront en relief l'opposition du NPD à toute implication dans le programme américain de défense antimissiles — une position centrale du programme néo-démocrate. Ils devraient être diffusés à la grandeur du pays. Les messages aborderont aussi les relations plus étroites du Canada avec son voisin américain aux chapitres de la sécurité et du commerce.

De passage en Saskatchewan, hier, le chef du NPD, Jack Layton, qui s'est adressé à des auditoires principalement ruraux, a soutenu que les libéraux autant que les conservateurs ont un penchant trop marqué pour Washington.

Le gouvernement Martin s'est dit prêt à négocier une participation au controversé et coûteux plan américain souvent appelé *Star Wars*, mais a reporté sa décision finale après les élections. Les conservateurs ont indiqué qu'ils appuieraient ce programme s'ils sont élus.

M. Layton a pour sa part été jusqu'à soutenir que le programme entraînera l'armement de l'espace, ce que les autorités américaines nient.



Jack Layton

PRÉSENTEMENT EN COURS
LES SOLDES D'ÉTÉ
CHEZ MOORES

CE QUI VEUT DIRE QUE LA SEULE FAÇON DE BATTRE LES PRIX MOORES, C'EST AVEC LES SOLDES D'ÉTÉ CHEZ MOORES.

Des complets à partir de 129,99 \$

Des vestons sport et des blazers à partir de 99,99 \$

Des pantalons tout-aller à partir de 29,99 \$

Une sélection de chemises habillées à un rabais de 50%

Des vêtements sport et des vêtements d'extérieur à un rabais de 20 à 40%

Des chaussures en cuir à partir de 49,99 \$

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMME

BON PRIX BONNE COUPE BONNE RÉPUTATION

COMPOSEZ LE 1-877-MOORES-6 POUR LE MAGASIN LE PLUS PROCHE
MOORESCLOTHING.COM

CROISIÈRE - CONFÉRENCE

Conférenciers: Monsieur Robert Tessier
Président et chef de la direction
Madame Sophie Brochu
Vice-Présidente
Clientèle et Approvisionnement gazier

GAZ MÉTRO

Projet Rabaska



Thème:

Date:

Lieu:

Heure:

Mercredi 16 juin

Bateau M/V Louis-Jolliet

11h00: Embarquement Québec

départ: 11h30 - retour: 13h30

11h45: Embarquement Lévis

départ: 12h00 - retour: 13h15

Coûts:

40\$ membres

50\$ non-membres

(taxes en sus)

Réservation:

837-3411, poste 17

*Une inscription est due et payable à moins d'annuler au minimum 48 heures à l'avance

Partenaire:

Partenaires médias

LE SOLEIL

JOURNAL

Un réseau qui marche!



une initiative de

La Chambre de commerce de Lévis



Des vétérans du Québec visitent toujours l'Europe

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

■ Sept vétérans du Québec sont en plein pèlerinage de 14 jours en Europe. Loin de se contenter des célébrations entourant le 60^e anniversaire du débarquement de Normandie, les anciens combattants visitent présentement les plus importants champs de bataille de France, de Belgique et de Hollande où ils ont été dépêchés à l'époque.

« Ici, les gens nous accueillent en rois », commente l'un des organisateurs du périple, Adrien Boivin, joint hier au téléphone, dans un hôtel de Saint-Malo. Les vétérans sont en effet très courus en France, où plusieurs dizaines d'appareils photo essaient de leur voler un sourire ou une larme dès qu'ils arrivent dans un nouveau patelin.

« Les maires des villages nous ont préparé des cérémonies officielles, mais aussi des spectacles, de la musique, des feux d'artifice », enchaîne M. Boivin. Même si c'est la cinquième fois qu'il participe à des cérémonies de commémoration du jour J, l'homme de 81 ans de Chicoutimi se dit surpris et enthousiasmé de l'accueil chaleureux qui leur est réservé cette année. « C'est peut-être parce que c'est la dernière fois qu'ils pourront nous voir en chair et en os », dit-il en riant.

Le nombre de vétérans qui retournent en Normandie est d'une fois à l'autre plus clairsemé. En 1994, le même voyage avait été organisé, mais

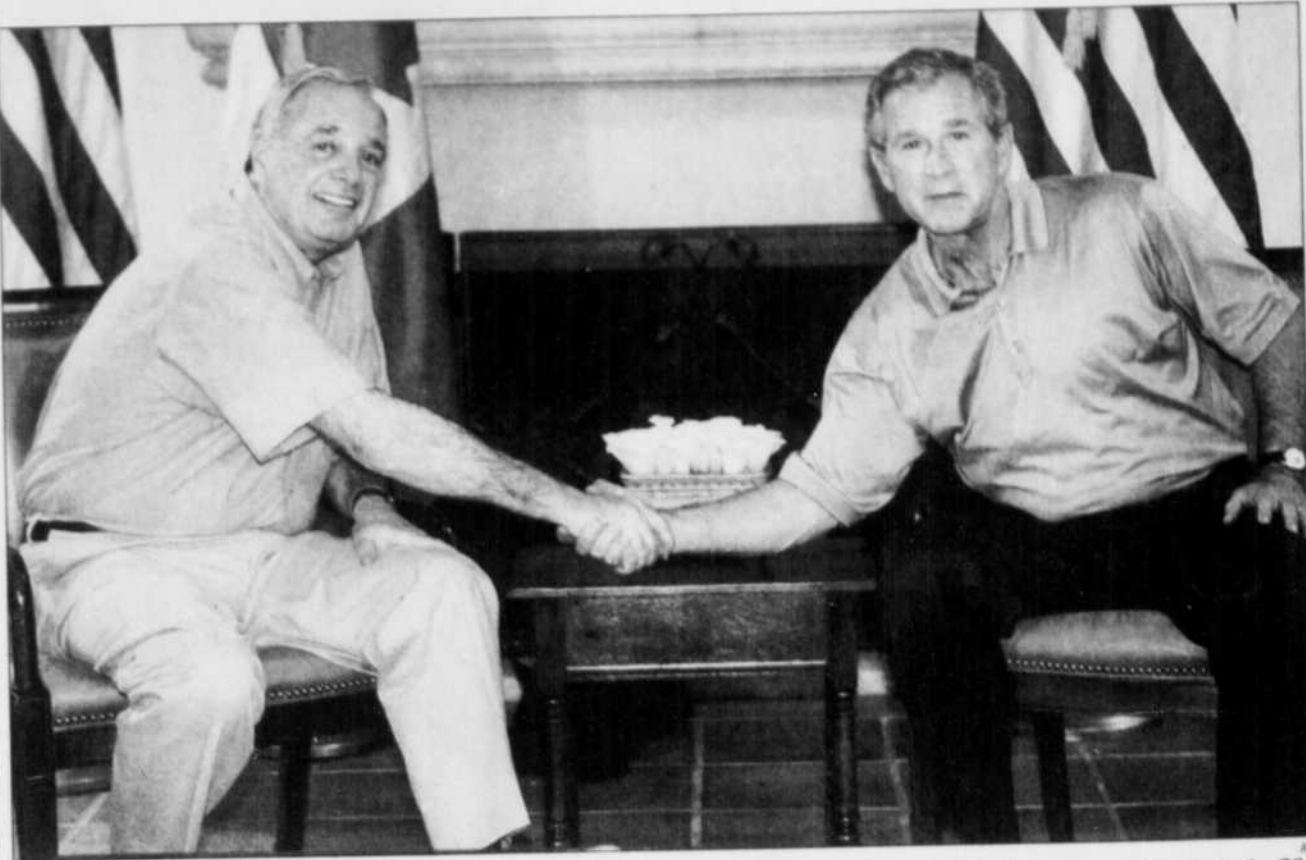
cette fois-là, pas moins d'une trentaine de braves s'y étaient rendus.

Cette année, les sept participants proviennent des quatre coins du Québec et ont combattu dans les régiments de la Chaudière et de Maisonneuve. Selon M. Boivin, ils sont les seuls combattants canadiens-français qui voyagent en France à l'heure actuelle.

ITINÉRAIRE

Accompagnés de parents et d'amis, les sept vétérans ont passé trois jours à Bernières-sur-Mer pour les célébrations de la fin de semaine dernière. Dans les prochains jours, ils comptent entre autres se rendre à Rots, Colombele, Knokke, Breskens et à Carpiquet, où les membres du Régiment de la Chaudière ont vécu leur bataille la plus difficile. Le groupe sera de retour à Québec le 19 juin.

En tout, environ 1500 vétérans canadiens, seuls ou en groupe, se sont déplacés pour assister aux cérémonies de dimanche dernier.



Le premier ministre, Paul Martin, a rencontré le président George W. Bush, hier, à la veille de l'ouverture du Sommet du G8.

Aucune solution

Martin a parlé de bœuf et de bois d'œuvre avec Bush

■ SAVANNAH, Géorgie (PC) — Le premier ministre Paul Martin a fait savoir au président George W. Bush, hier, que la résolution du contentieux sur le bœuf canadien et celui du bois d'œuvre prenait trop de temps.

M. Martin a dit que M. Bush était « sincère » dans sa volonté de mettre fin à l'embargo américain, en ajoutant qu'il avait mis « beaucoup de personnes d'influence sur le dossier ». « Il y a des bureaucraties aux États-Unis qui demandent un peu de temps », a dit M. Martin après sa rencontre avec George W. Bush à la veille du début du Sommet du G8 qui commence aujourd'hui dans une île au large de la Géorgie.

Les deux hommes ont aussi discuté d'un plan à long terme sur le commerce du bœuf qui ferait en sorte que la frontière ne se ferme pas au moindre accroc.

Au début de la rencontre, M. Bush semblait optimiste par rapport aux querelles commerciales entre les deux pays, qualifiant le Canada de « grand

ami » qui a été « très coopératif » dans la guerre au terrorisme. « J'espère que nous pourrions résoudre la question de la vache folle rapidement, comme vous m'avez demandé de le faire », a dit le président à Paul Martin. « Nous allons continuer à travailler sur une entente sur le bois d'œuvre qui soit bénéfique pour les deux pays. »

Même si les États-Unis ont été contraints récemment de réduire les tarifs qu'ils appliquent sur le bois d'œuvre canadien, un comité de l'ALENA a jugé à deux reprises que le Canada ne devrait pas en payer du tout.

CONTRE LE TERRORISME

Et même s'il est revenu sans solution concrète, M. Martin a déclaré que la réunion avait été bonne. Il a commencé

par dire à George W. Bush que le Canada partageait les préoccupations des États-Unis par rapport au terrorisme. « Le fait est que nous sommes tous en péril ici, et nous devons tous gagner cette guerre. Et le Canada entend bien faire sa part, et nous vous appuyons totalement contre le terrorisme. »

M. Martin, qui a pris congé de la campagne électorale le temps de rencontrer M. Bush et de participer à la première journée du Sommet du G8, a redit que le Canada n'enverra pas de troupes en Irak. Et, a-t-il dit, M. Bush ne l'a pas demandé. Paul Martin a aussi rencontré Romano Prodi, le président de la Commission européenne, pour tenter d'obtenir davantage de coopération en matière de pêche en haute mer. M. Prodi a reconnu le « caractère sérieux et urgent » de la question, a dit M. Martin.

Au sommet du G8, aujourd'hui, M. Martin entend soulever la question de la production mondiale de pétrole et l'urgence de l'augmenter. Il a aussi l'intention d'aborder la question de la pauvreté dans le monde et la façon dont les pays riches peuvent aider au développement du secteur privé dans les pays les plus pauvres.

Les 22 grandes villes exigent 60 milliards \$ des gouvernements

MONTREAL (La Presse) — Les villes passent à l'action. Réunis à Montréal dans le cadre du Forum national sur la croissance économique, les maires des 22 grandes villes du pays signeront vendredi une déclaration commune dans laquelle ils exigeront des deux ordres de gouvernement 60 milliards \$ sur 15 ans pour les infrastructures, ainsi qu'une portion des taxes de vente.

Selon ce qu'a appris La Presse, ces villes-régions s'engageront en contrepartie à augmenter substantiellement la productivité et la richesse (PIB par habitant) sur leur territoire, ce qui se traduirait assurément par une hausse des revenus des provinces et du fédéral, promettent-elles.

Le Forum national s'ouvrira ce soir à l'hôtel Hyatt Regency avec les discours de Gérald Tremblay, maire de Montréal, et de Jean-Marc Fournier, ministre québécois des Affaires municipales. Les maires de chacune des grandes villes, dont Jean-Paul L'Allier de Québec, seront présents jusqu'à la clôture de l'événement, vendredi, hormis celui de Winnipeg, Glen Murray, actuellement en campagne électorale en tant que candidat libéral.

Quelques heures après le discours du premier ministre Paul Martin, prévu à 9 h vendredi, les maires du caucus des 22 grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités (GV 22) annonceront en conférence de presse leur position dans une déclaration de « partenariat de développement » déclinée en plusieurs points.

D'abord, on reprendra la conclusion de la rencontre tenue à Toronto en janvier entre les maires des 10 grandes villes du pays : les villes-régions souhaitent que les gouvernements les traitent comme de véritables partenaires qui contribuent de façon impor-

tante à la croissance économique du pays. À l'heure actuelle, elles sont plutôt vues comme de simples créatures des provinces.

Pour montrer leur bonne volonté, les gouvernements sont invités à verser 60 milliards \$ sur une période de 15 ans commençant en 2005 qui seront destinés uniquement à la remise en état des égouts, des aqueducs et de la voirie municipale. Les villes sont prêtes à assumer 15 % de cette facture.

RETARD ACCUMULÉ

Le chiffre de 60 milliards \$ provient d'une étude réalisée récemment par la Société canadienne de génie civil qui évalue ainsi le retard accumulé dans les investissements liés aux infrastructures. Si rien n'est fait, précise l'organisme, ce montant pourrait atteindre plus de 110 milliards en 2027.

En troisième lieu, les villes exigeront une diversification de leurs sources de revenu. À l'heure actuelle, plus des trois quarts de leurs revenus proviennent des taxes foncières, une source fiscale qui n'est malheureusement pas indexée à la croissance économique, déplorent-elles.

Les maires demanderont donc 1 % de chacune des taxes de vente, provinciale et fédérale. Selon les chiffres qui circulent, cette mesure pourrait rapporter un milliard à la seule région de Montréal, soit 600 millions de Québec et 400 millions d'Ottawa.

Notons que toutes ces demandes s'ajoutent au transfert de quelques cents de la taxe fédérale sur l'essence demandé depuis plusieurs mois. Les maires n'aborderont pas pour autant ce point lors du Forum puisque les deux principaux partis politiques fédéraux se sont déjà engagés à verser une portion de la taxe d'accise.

EN BREF

PATRIMOINE RELIGIEUX Finis les subsides

■ MONTREAL — Les édifices religieux font la quête, mais Québec ne donne plus. Le gouvernement Charest n'accordera aucune subvention cette année au programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux, selon les informations obtenues par *Le Devoir*. Ce programme, administré par la Fondation du patrimoine religieux (FPR), un organisme multi-

confessionnel, a distribué près de 135 millions \$ depuis 1996, toujours pour réaliser des travaux de restauration d'églises ou de synagogues de la province. (PC)

La Cour suprême écoute le Dr Chaoulli

■ MONTREAL — Le Dr Jacques Chaoulli, qui mène une véritable croisade depuis près de 10 ans en matière

d'accès aux soins de santé, a finalement eu droit à l'écoute des juges de la Cour suprême du Canada, hier. Il s'agit de la dernière chance dont dispose ce médecin pour faire déclarer inconstitutionnels deux articles de loi qui empêchent les Canadiens de payer de leur poche pour obtenir des services de santé même quand le système de santé public, ne fournissant pas à la demande, impose des temps d'attente jugés très longs, voire trop longs. La Cour supérieure et la Cour d'appel avaient refusé de le faire. (PC)

RÉFÉRENDUM MUNICIPAL DU 20 JUIN 2004

Offre d'emploi

Différents postes sont à combler pour la journée du vote.

Horaire de travail : 8 h à 20 h ou 20 h 30

Postes et taux horaire :

- Membre de la table de vérification : 7,70 \$
- Scrutateur : 10,26 \$
- Secrétaire de bureau de vote : 9,20 \$
- Primo : 10,26 \$

Une formation rémunérée sera donnée.

Pour plus d'information, communiquez avec le bureau du responsable du scrutin, entre 9 h et 20 h.

QUÉBEC :

Secteur Beauport
Bureau du responsable du scrutin
947, avenue Royale
Beauport
Téléphone : 666-4232

Secteur Sainte-Foy
Bureau du responsable du scrutin
2999, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
Téléphone : 651-1381

Secteur Sillery

Bureau du responsable du scrutin
1135, chemin Saint-Louis, suite 230
Sillery
Téléphone : 681-1880

LÉVIS :

Secteur Charny
Bureau du responsable du scrutin
2192, rue du Viaduc
Charny
Téléphone : 832-0533

Secteur Saint-Étienne-de-Lauzon

Bureau du responsable du scrutin
910, route Lagueux
Saint-Étienne-de-Lauzon
Téléphone : 831-0603

Secteur Saint-Nicolas

Place Saint-Nicolas
845, route Marie-Victorin
Téléphone : 831-1615

Secteur Saint-Rédempteur

Bureau du responsable du scrutin
55, rue du Cap
Saint-Rédempteur
Téléphone : 836-8616



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Solde d'été

20% à 50%

de RABAIS

sur une sélection de marchandise en magasin.

club garçons

Place Sainte-Foy - (418) 652-7062

$$11 + 2 + 3 = ?$$

a) 1

Parce que le Québec est 1^{er} au Canada pour le taux d'obtention de diplômes d'études postsecondaires

b) 59

Parce que, depuis la création des cégeps, l'accès des jeunes aux études supérieures est passé de 16 % à 59,3 %

c) 48

Parce que les 48 cégeps couvrent l'ensemble du territoire québécois, contribuant à la vitalité économique, sociale et culturelle des régions

d) 37

Parce que, depuis 37 ans, les cégeps assurent une transition entre le secondaire et l'université, favorisant ainsi l'orientation des jeunes et la réussite des études supérieures

e) 16

Parce qu'il faut 16 ans au Québec pour obtenir un baccalauréat, comme ailleurs en Amérique du Nord

f) Toutes ces réponses !

Après **11** ans de primaire-secondaire, les **2** années de cégep constituent une étape essentielle pour préparer les jeunes à **3** années d'études universitaires. Ce modèle innovateur, qui est une réussite québécoise, se retrouve de plus en plus dans d'autres systèmes d'éducation au Canada et aux États-Unis. Parce que les jeunes le demandent. Parce qu'ils ont besoin de cette transition entre le secondaire et l'université.

Depuis 1967, le cégep a contribué à construire le Québec tel que nous le connaissons. Bâtissons maintenant, sur ce modèle, le cégep de demain.

**Fédération
des
cégeps**

Le cégep, une force d'avenir pour le Québec

LE MONDE

EN BREF

HAÏTI

L'OEa se prononce

■ QUITO — L'Organisation des États américains (OEA) a reconnu hier à Quito la légitimité du gouvernement haïtien de transition et qualifié le « brusque départ » du président Jean-Bertrand Aristide en février de « démission », selon la résolution finale. Le document, qualifié de « bon point » pour le gouvernement d'Haïti par un diplomate occidental, considère que « l'altération du régime constitutionnel a commencé avant le 29 février 2004 », date du changement de régime. La Communauté des Caraïbes, d'autre part, n'a toujours pas reconnu le gouvernement de Gérard Latortue. (AFP)

« Air Force one » pour feu Reagan

■ LOS ANGELES — La dépouille mortelle de l'ancien président américain Ronald Reagan sera transportée jusqu'à Washington aujourd'hui à bord d'Air Force One, l'avion du président des États-Unis. Après la cérémonie célébrée vendredi, à Washington, le célèbre Boeing 747 ramènera le cercueil jusqu'en Californie où il sera inhumé. La veuve de l'ancien président, Nancy Reagan, accompagnera la dépouille de son mari à bord de l'avion dans lequel prendra également place, au voyage de retour, Margaret Thatcher. (AFP)

ISRAËL

Crise au cabinet

■ JÉRUSALEM — Le cabinet israélien était confronté hier à une crise, après qu'Effi Eitam, ministre de l'Habitat, et Yitzhak Lévy, vice-ministre auprès du bureau du premier ministre, Ariel Sharon, eurent renoncé à leurs portefeuilles pour protester contre le plan de retrait de la bande de Gaza adopté dimanche. Pendant ce temps, sur le terrain, la frontière israélo-libanaise a connu de nouveaux affrontements à la suite de tirs du Hezbollah chiite contre des positions de l'armée israélienne dans le secteur des fermes de Chebaa. (AFP)

GABON

Crash mortel

■ LIBREVILLE — Seize personnes sont mortes et trois sont portées disparues dans l'accident d'un avion d'une compagnie aérienne privée gabonaise qui s'est abîmé en mer hier matin à Libreville. Onze personnes ont survécu à l'accident de l'avion qui est tombé 27 minutes après son décollage en tentant de revenir à son aéroport de départ à la suite de problèmes techniques. (AFP)

IRAN

Voleurs pendus

■ TÉHÉRAN — Trois Iraniens reconnus coupables de vols, d'enlèvements et racket ont été pendus en public à Khoramabad. Les hommes, dont l'identité n'a pas été communiquée, ont été exécutés lundi à la tombée de la nuit en trois endroits différents de la ville. Les pendaisons ont eu lieu sous les acclamations de la foule. Le meurtre, le vol à main armée, le viol, l'apostasie et le trafic de drogue, à partir de cinq kilogrammes d'opium saisis, sont passibles de la peine de mort en Iran. (AFP)

RÉSOLUTION SUR LA SOUVERAINETÉ DE L'IRAK

Adoptée à l'unanimité

NEW YORK (AFP) — La résolution américano-britannique sur le transfert de souveraineté à l'Irak a recueilli un vote unanime hier au Conseil de sécurité de l'ONU, contrastant avec les déchirements ayant entouré en 2003 la décision de Londres et de Washington d'intervenir en Irak.

Pour les deux capitales, ce vote est une victoire et le président américain George W. Bush s'en est immédiatement félicité.

Une nouvelle vague de violence fait cependant 17 morts

Ce vote « est une grande victoire pour les Irakiens (...) Le Conseil de sécurité soutient le gouvernement intérimaire, des élections libres et une force multinationale », a-t-il dit à Sea Island.

où il accueille le Sommet du G8.

C'est « une étape importante pour le nouvel Irak », a déclaré le premier ministre britannique, Tony Blair. Et « nous avons un monde uni qui parle d'une seule voix ».

Cette résolution, qui porte le numéro 1546, accompagnera le transfert du pouvoir aux Irakiens le 30 juin, détaillant les étapes pour l'organisation d'élections d'ici à janvier 2005 et les conditions dans lesquelles les troupes de la coalition resteront.

Après cinq semaines de négociations, Washington et Londres ont emporté les dernières réserves lundi en intégrant un nouvel ajout sur la question des relations entre les Irakiens et la force multinationale (FMN) maintenue après le 30 juin, jusqu'alors principale source de débat entre États membres.

Plusieurs pays, dont la France, l'Allemagne, la Chine, la Russie, l'Algérie, souhaitaient que la souveraineté irakienne soit entière, y compris en matière de sécurité.

La dernière version du projet s'engage à ce que le pouvoir irakien et la FMN coopèrent sur le plan militaire, y compris sur « les opérations délicates ». Elle ne donne toutefois pas de droit de veto à Bagdad, comme les Français l'avaient proposé.

L'adoption de la résolution est « un grand pas en avant », a estimé le président russe, Vladimir Poutine, depuis Sea Island. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a déclaré qu'elle allait apporter « plus de stabilité » et « de chances » au peuple irakien.

Représentant le seul État arabe au Conseil, l'Algérien Abdallah Baali s'est dit « reconnaissant à l'égard des coauteurs qui ont répondu à nos préoccupations ».

ATTAKES

Quelques heures avant le vote du projet de résolution, une nouvelle va-



Peu avant le vote du projet de résolution, une voiture piégée a tué 10 personnes et fait 37 blessés, à Mossoul.

gue de violence est intervenue en Irak. Au moins 17 personnes ont été tuées et 81 blessées dans des attaques et des affrontements. Six otages étrangers ont par ailleurs été libérés.

À Mossoul, 10 personnes ont été tuées et 37 autres blessées, dont un haut responsable de la police et son fils, dans l'explosion d'une voiture piégée, selon l'armée américaine et des sources hospitalières.

À Baaqouba, un soldat américain et un Irakien ont été tués et 31 personnes

blessées, dont 10 GI, dans un attentat à la voiture piégée à l'entrée de la principale base militaire américaine de la ville, selon l'armée et une source médicale. Un civil irakien a été tué et trois autres ont été blessés par un engin explosif dans la rue principale de Kirkuk, selon la police.

D'autre part, quatre civils irakiens ont été tués et 10 autres blessés dans des accrochages entre la guérilla et les forces américaines à Karma, selon une source hospitalière.

Des experts justifient la torture



John Ashcroft

WASHINGTON (AFP) — La presse américaine a dévoilé hier l'existence de rapports rédigés par des experts du gouvernement américain en 2002 et 2003 qui justifiaient dans certains cas le recours à la torture mais le ministre de la Justice, John Ashcroft, a refusé d'en communiquer une copie au Congrès.

Selon le quotidien *Washington Post*, le département américain de la Justice estimait en août 2002 dans un mémorandum adressé à la Maison-Blanche que le recours à la torture dans la lutte contre le terrorisme pouvait être justifié par des arguments de légitime défense.

John Ashcroft, qui a assuré hier que le gouvernement « rejette le recours à la torture », a refusé de communiquer au Congrès une copie de ce mémorandum. Devant la commission judiciaire du Sénat, il a expliqué qu'un tel document, à usage interne, n'avait pas à être divulgué aux parlementaires, suscitant la colère de l'opposition démocrate.

Le texte de 56 pages obtenu par le *Post* affirme que les lois internationales contre la torture « peuvent être anti-constitutionnelles si elles s'appliquent aux interrogatoires » conduits pendant la guerre contre le terrorisme.

Il précise que torturer un suspect en captivité « peut être justifié » si l'agent américain qui pratique la torture « le fait afin d'empêcher d'autres attaques contre les États-Unis par le réseau terroriste Al-Qaïda ».

DÉFINITION

Il ajoute qu'infliger une douleur modérée ou brève ne constitue pas nécessairement un acte de torture, lequel « doit être équivalent en intensité à la douleur accompagnant une blessure physique grave, comme une défaillance organique, l'altération d'une fonction corporelle, ou même la mort ».

Des arguments centrés sur « la nécessité et la légitime défense » pourraient fournir des justifications écartant toute responsabilité criminelle », ajoute le document signé par Jay Bybee, conseiller du procureur général John Ashcroft. Selon le quotidien, ce mémorandum d'août 2002 a servi de base à un rapport confidentiel rédigé en mars 2003 par les avocats du Pentagone à l'intention du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, après que des responsables du camp de Guantanamo se furent plaints de ne pas soutenir suffisamment d'informations de la part de leurs prisonniers.

ATTENTATS DE MADRID

Mohammed l'Égyptien arrêté

ROME (AFP) — La police italienne a arrêté hier à Milan un homme, surnommé « Mohammed l'Égyptien », considéré comme l'un des cerveaux des attentats de Madrid, lors d'une opération menée en coopération par plusieurs pays européens et qui a permis des arrestations également en Belgique.

Trois personnes ont été arrêtées en Italie, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Giuseppe Pisanu. L'une d'elles, « personnage important du point de vue idéologique et opérationnel », est probablement parmi les principaux auteurs du massacre de Madrid et cette personne était en train de préparer d'autres attentats », a affirmé M. Pisanu.

Cet homme, que le ministre n'a pas cité nommément, est l'Égyptien Rabei Osman Sayed Ahmed, surnommé « Mohammed l'Égyptien », 32 ans, selon des sources antiterroristes à Madrid.

Une opération policière a également eu lieu dans les milieux islamistes en Belgique, en collaboration avec les autorités italiennes et espagnoles, et « plusieurs personnes en relation avec le terrorisme international » ont été arrêtées, a annoncé le ministre de l'Intérieur espagnol, José Antonio Alonso.

Au cours d'une conférence de presse au Luxembourg, le ministre espagnol a précisé que « l'opération est encore en cours », et a lieu en Italie, en Belgique, en Espagne et dans une moindre mesure en France.

Le G8 s'ouvre en douce

SEA ISLAND (AFP) — Le sommet des dirigeants des grandes puissances du G8 a formellement débuté hier vers 20 h par un dîner de gala à Sea Island, une villégiature huppée de Géorgie.

Le président américain George W. Bush a reçu les dirigeants des sept autres pays membres (Japon, Canada, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie), pour ce dîner ouvert aux épouses des chefs d'État ou de gouvernement.

Ce Sommet annuel, qui se tient jusqu'à demain, devrait se dérouler dans une atmosphère apaisée à la suite du vote à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution américano-britannique, destinée à appuyer le transfert de souveraineté en Irak le 30 juin.

Les discussions doivent également porter sur le soutien à la démocratisation au Proche-Orient, la lutte antiterroriste et contre les armes de destruction massive, l'aide au développement et la situation économique mondiale.

Le nouveau président irakien Ghazi Al-Yaouar est arrivé hier pour assister à une partie des entretiens de ce Sommet, sa première sortie internationale depuis sa nomination le 1^{er} juin dernier.

Parallèlement, la troisième présentation d'un « sommet de pauvres », organisé « en contrepoint » se tient depuis lundi dans la ville malienne de Kita. La rencontre est organisée par la branche malienne du collectif Jubilé 2000, regroupant des ONG qui luttent notamment pour l'annulation de la dette des pays pauvres.

Retour de la Terrasse

DEMAIN la Terrasse Unibroue vous attend

HIPPODROME DE QUÉBEC

Spectacle de courses
jeudi 19 h

Pop-corn GRATUIT

Animation musicale et tirages gratuits

PLUS DE 1000 PLACES DISPONIBLES SUR NOTRE TERRASSE 524-5283

UNE TERRASSE UN SPORT DE L'ACTION

5 à 7

Tous les jeudis dès 16 h

Bracelet d'accès à 198\$

vous permet une gamme d'articles à prix incroyable

• Bière en fût	2,50 \$
• Pointe de pizza	2,50 \$
• Guedille aux crevettes	2,98 \$
• Sushis	(4) 5,98\$
• Hot-dog vapeur	98 c
• Rouleau impérial	98 c
• et bien plus	

Aucune obligation de parler

Fruits de mer frais disponibles sur place

Une terrasse intérieure pour profiter de l'été même quand il pleut

Une collaboration de **PEPSI**

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Histoire d'horreur

On pourrait noircir des pages à se scandaliser des histoires d'horreur contenues dans le rapport de la vérificatrice générale, sur les dépassements de coûts au métro de Laval, la Gaspésie, ou la gestion de la Société générale de financement. Mais ce serait revenir sur des faits accomplis. Il vaut mieux se tourner vers l'avenir, en espérant que l'expérience permettra d'éviter la répétition de telles erreurs. Malheureusement, nos gouvernements ne tirent pas souvent leçon de ces



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

malheurs et continuent de foncer tête baissée dans des projets mal planifiés et sous-évalués. Dernier exemple sur la liste, le projet d'autoroute entre Québec et la ville de Saguenay. Dans quatre ou cinq ans, ce sont les dépassements de coût de ce projet que l'on cherchera à comprendre, en se demandant comment les politiciens d'aujourd'hui ont bien pu s'embarquer dans une telle histoire.

Le post-mortem des projets analysés par la vérificatrice comporte un dénominateur commun, l'imminence d'une campagne électorale. Le métro de Laval a été annoncé le 7 octobre 1998, juste avant les élections de novembre. L'entente Ottawa-Québec sur l'autoroute 175 a été paraphée par Paul Martin et Jean Charest juste avant le déclenchement de la campagne électorale fédérale. En 2002, Jean Chrétien avait donné son aval à ce projet, à l'occasion de la réunion de son caucus à Chicoutimi. M. Chrétien voulait faire une fleur à son député André Harvey, et célébrer la descente aux enfers des souverainistes jusque dans leur château fort. Le projet était évalué à 525 millions \$. Interrogé sur les dépassements de coûts, M. Chrétien avait dit, dans le style qu'on lui connaît bien, de ne pas s'inquiéter des détails de ce genre. Des détails, vous dites? Deux ans plus tard, le projet est passé à 700 millions \$, et les plans et devis ne sont même pas complétés. Avant de s'asseoir aux côtés de Paul Martin pour annoncer de nouveau ce projet, à Saguenay, le premier ministre Jean Charest avait tenté en vain d'obtenir qu'Ottawa s'engage à assumer la moitié des dépassements de coûts. Peine perdue: les négociateurs fédéraux ont poussé l'audace jusqu'à suggérer que l'entente ne fasse aucune allusion aux dépassements de coûts, et se limite à un partage moitié-moitié, de la facture originale de 525 millions \$. Ils ont finalement accepté d'inscrire au texte un engagement de négocier la chose, le moment venu.

Le pire dans cette histoire, c'est qu'à partir d'une annonce dictée par la visite de Jean Chrétien et du caucus libéral à Chicoutimi, on a probablement hypothéqué plusieurs autres projets routiers, dont celui de la 185 entre Rivière-du-Loup et Edmundston, jugé encore plus urgent que la 175. Une situation tout à fait similaire à celle du métro de Laval, dont les coûts exorbitants viendront hypothéquer pour longtemps tous les autres projets de transport en commun dans la métropole. Du travail en vue pour le prochain vérificateur général du Québec...

L'aveu diplomatique

Est-ce le hasard qui a si bien fait les choses ou est-ce le scénario qui était parfaitement rédigé? Un peu des deux, sans doute... Tout le monde notera sans peine que le Sommet du G8 ne pouvait rêver d'un meilleur coup d'envoi que cette réconciliation autour de l'Irak, scellée par un vote unanime du Conseil de sécurité.

La réconciliation de la communauté internationale a bien sûr été dictée par les intérêts bien comptés des uns et des autres. Mais il serait injuste et un peu facile de qualifier le vote d'hier de simple «unanimité de façade». Il s'agirait plutôt d'une «unanimité obligée» — une unanimité obligée par les circonstances.

Après le fiasco diplomatique de l'hiver 2003, les membres du Conseil de sécurité ne pouvaient tout simplement pas rater le rendez-vous de la transition politique irakienne. Chacun d'entre nous a d'ailleurs intérêt à ce qu'elle réussisse. Il était indispensable de conférer à cette opération politique la légitimité dont l'ONU — garante du droit international — est porteuse.

Par cette résolution, les États-Unis reconnaissent de facto qu'ils ne peuvent tout accomplir seuls et qu'ils ont besoin de la communauté internationale pour se sortir du bourbier irakien. C'est un immense aveu et ce sera compris comme tel dans la plupart des capitales du monde.

Sur le front intérieur, cependant, George W. Bush prendra prétexte de ce vote pour faire valoir qu'il est capable de concertation avec ses homologues étrangers. À cinq mois des présidentielles, l'administration républicaine a désespérément besoin de succès sur la scène internationale.

Ne boudons pas cette unanimité retrouvée de la communauté internationale, mais ne nous leurrions pas non plus sur ses effets. La résolution du Conseil de sécurité est une feuille de route. Elle est le résultat de multiples amendements et compromis. C'est particulièrement évident sur le plan militaire.

L'Irak n'a pas encore retrouvé une souveraineté pleine et entière, ni la paix et la stabilité. Le chemin est ouvert, mais pas encore totalement dégagé pour l'organisation d'élections d'ici janvier 2005. Ne perdons pas de vue, par ailleurs, que la réconciliation autour de l'Irak n'élimine pas les autres sujets de discorde à propos du Moyen-Orient, qui sont souvent aussi nombreux que profonds.



CHRONIQUE

Les lunettes roses de M. Harper

La fin de semaine dernière, le chef conservateur, Stephen Harper, a rendu public le programme électoral de son parti, intitulé *C'est assez*.

Ce document reprend les engagements déjà connus, sur la santé, la défense, les baisses d'impôt, mais ajoute un cadre financier qui explique d'où viendra l'argent pour financer des engagements qui totaliseront 57,8 milliards \$ sur cinq ans.

C'est le monde à l'envers. Comment se fait-il que les conservateurs, en principe près de leurs sous, soucieux de franchise et de transparence, aient accouché de promesses deux fois plus coûteuses que les libéraux, reconnus pour leurs tendances dépensières, que l'on accuse de ne pas tenir leurs promesses, et qui, prudents, ont limité leurs engagements à 28 milliards \$?

Ce paradoxe a sans doute échappé à la plupart des Québécois qui, dans leur bulle, ne suivent pas de près la campagne du PCC, un parti qui ne réussira probablement pas à faire élire de députés au Québec. Mais faut-il rappeler que la possibilité d'une victoire conservatrice est réelle. Un éventuel gouvernement conservateur nous dirigerait nous aussi. Les engagements de M. Harper, ses promesses de baisses d'impôt, ses possibles coupures nous toucheraient autant que les autres Canadiens.

Le projet conservateur repose d'abord et avant tout sur un allègement du fardeau fiscal, qui compte pour 37 des 58 milliards \$ de ses engagements, tandis que les nouvelles dépenses, relativement modestes, se concentrent en santé, 10 milliards \$, et en défense, 7 milliards \$. Les libéraux, on s'en souvient, estiment ne pas avoir les moyens de baisser les impôts et concentrent le gros de leurs efforts aux dépenses sociales.

Mais comment Stephen Harper réussit-il à être plus généreux que Paul Martin, à promettre des baisses d'impôt que les libéraux estiment ne pas pouvoir offrir?

Essentiellement en comptant sur les substantiels surplus cachés dans les données budgétaires. La démarche conservatrice consiste à dire que la légendaire prudence de Paul Martin aux Finances a instauré une pratique selon laquelle le gouvernement fédéral enregistre chaque année des surplus supérieurs à ses prévisions. Les finances publiques fédérales sont pleines de coussins que les conservateurs entendent utiliser.

Et c'est ainsi que, pendant que les libéraux évaluent les surplus budgétaires, et donc leur marge de manœuvre, à 43 milliards \$ pour les cinq prochaines années, les conservateurs, en comptant sur ces montants cachés, affirment que ces surplus atteindront plutôt 86,8 milliards \$.

Une mine d'or, en quelque sorte, qui leur permet de faire toutes leurs promesses et de se garder une réserve de 29 milliards \$. Bref, pendant que gouvernements provinciaux nouvellement élus découvrent invariablement d'effroyables trous en ouvrant les livres, ce sont des trésors que découvriraient de nouveaux venus à Ottawa.

C'est cet écart important qui a amené Paul Martin à affirmer qu'il y avait un trou de 50 milliards \$ dans les chiffres conservateurs. Dans les faits, on ne peut accueillir les projections de M. Harper qu'avec la plus grande méfiance. Il est vrai que le gouvernement libéral a enregistré des surplus imprévus année après année. Mais l'explosion des surplus prévue par les conservateurs repose sur une bonne dose de pensée magique dont on se serait bien passés.

Selon le plan conservateur, les surplus vont augmenter de façon exponentielle tant et si bien que c'est dans quatre et cinq ans qu'ils se mettront à devenir énormes, 21 milliards \$ en 2007-08 et à 28,8 milliards \$ en 2008-09. Il faut toujours se méfier comme de la peste de ces projections selon lesquelles l'avenir lointain serait rose. En outre, l'existence de ces surplus repose sur l'hypothèse que les dépenses augmenteront de 3 % par année plutôt que de 4,5 % comme le prévoient les libéraux. Un pari hasardeux quand on connaît le caractère incompréhensible d'une grande partie des dépenses fédérales.

Dans le domaine budgétaire, la prudence a bien meilleur goût. Or, les projections conservatrices sont téméraires. Elles manquent aussi de transparence, en ce sens qu'une logique budgétaire aussi audacieuse mènera très probablement les conservateurs à devoir couper de façon substantielle pour atteindre leurs objectifs. Le simple fait de maintenir la croissance des dépenses à 3 % exigera des choix difficiles. Le devoir de transparence exige que les conservateurs nous disent où ils entendent sabrer.

Cette campagne électorale porte largement sur la franchise, sur le fait que les gens ne croient plus les politiciens. Tan- nés des engagements non tenus, les Canadiens auraient pu apprécier un gouvernement sobre qui tient ses promesses. Les exemples de succès de partis très conservateurs au Canada, ceux de Mike Harris et de Ralph Klein, reposaient sur un respect littéral des engagements, sur la sobriété du *What you see is what you get*.

L'absence de discipline budgétaire de Stephen Harper est donc étonnante, parce que la colère contre le pouvoir et ses excès, dont il est le principal bénéficiaire, aurait dû au contraire amener cet héritier du Reform Party et de l'Alliance canadienne à faire preuve d'une grande austérité.

CARREFOUR DES LECTEURS



Les joies de l'hiver...

En attendant l'hiver

Maintenant que le beau temps tente de nous convaincre que nous aurons un bel été, nous avons complètement oublié quelle sorte d'hiver nous avons eu. Et l'hiver prochain nous recommencerons à être scandalisés de l'horreur de l'entretien et du déneigement des routes. Peu importe les secteurs, rive nord ou rive sud de Québec, c'était désastreux. À plusieurs reprises, la neige avait fini de tomber depuis plusieurs heures, ce n'était pas l'heure d'entrée ou de sortie des classes, ni une heure de circulation intense, ni trop tôt le matin, ni trop tard le soir. J'ai cherché toutes sortes de raisons, d'excuses pour expliquer

pourquoi on attendait si longtemps avant de déneiger, et surtout de bien déneiger. Mais je n'ai pas réussi à comprendre où est le problème. Je suis certaine que plusieurs accrochages auraient pu être évités et même de graves accidents. Il me semble qu'on m'a appris qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Qui peut répondre? Je ne veux pas vivre un autre hiver comme ça.

Lise Martel
Charny

La leçon

Lors de la dernière session à la Chambre des communes, le ministre des Finances du Canada ne pouvait disposer que de quelques millions \$ pour la santé. Maintenant que nous sommes en période électorale, les milliards \$ et les promesses affluent presque sans limite! Quand les Québécois vont-ils enfin se décider à prendre en main l'administration de leurs impôts et cesser d'être d'éternels quémandeurs?

Léopold Paré
Sainte-Foy

APPEL À TOUS

Vos questions à Jean-Paul L'Allier et à Jacques Langlois

Les référendums municipaux approchent à grands pas. Vous avez des questions à poser à Jean-Paul L'Allier et à Jacques Langlois? Envoyez-les au SOLEIL et nous les poserons, en votre nom, lors d'entrevues éditoriales qui auront lieu la semaine prochaine.

Nous sélectionnerons les questions les plus représentatives des envois reçus et les publierons en page Opinions avec les réponses du maire de Québec et du chef de l'opposition.

Écrivez-nous en nous indiquant votre nom et vos coordonnées à l'adresse électronique: opinion@lesoleil.com



Jacques Langlois



Jean-Paul L'Allier

OPINIONS

L'AVENIR DES CÉGÉPS

La philosophie est plus que jamais nécessaire

Thomas De Koninck

M. De Koninck est titulaire de la chaire La philosophie dans le monde actuel, de l'Université Laval. Il écrit au nom d'un collectif d'universitaires des départements de philosophie du Québec.

La proposition de rendre optionnels les cours de philosophie au cégep trahit une conception étriquée de cette dernière et manque singulièrement de réalisme. L'éducation supérieure doit apprendre à penser toujours mieux. Ce qu'il s'agit de former avant tout, c'est le jugement critique; lui seul rend autonome, libre.

Les problèmes de société et les problèmes politiques s'avèrent de plus en plus globaux, complexes au sens de tissés ensemble, cependant que le déploiement des connaissances va dans le sens opposé, suivant des labyrinthes toujours plus spécialisés, fragmentés, détachés du tout. Paradoxalement, de moins en moins de personnes sont préparées, par leur formation, à faire face à ces problèmes globaux. On sait pourtant ce que risque de donner au niveau collectif l'écoute exclusive d'un expert — en économie, par exemple, mais quel que soit le domaine —, expert qu'on ne comprend souvent du reste plus guère.

En même temps, les nouveaux pouvoirs de communication restructurent tant l'action politique que le monde de l'économie et de la science et façonnent la société selon de nouveaux modèles culturels. Leur impact sur la vie des personnes et des peuples, le libre afflux des mots et des images à l'échelle mondiale transforment les relations humaines à tous les niveaux, et même la compréhension du monde, démontrant à neuf à quel point l'évolution des sociétés est déterminée par la culture d'abord, bien avant les modes de production ou les régimes politiques. On le voit, jamais une bonne formation générale n'a été aussi nécessaire, et à la base de celle-ci, la philosophie.

LE SENS DE LA VIE

Toute démocratie dépend de la qualité de la formation des citoyens, de leur jugement, et, par conséquent, du langage et de la capacité de discerner, de détecter ce qui est démagogique, de tenir de véritables débats rationnels sans lesquels la démocratie périt vite en son contraire. L'histoire l'a démontré d'innombrables fois: à proportion que la faculté d'expression, de communication, de penser déperit dans une société, la violence croît. Cette violence prend notamment au Québec la forme d'une violence faite à soi-même: le suicide.

Ce qu'il s'agit de former avant tout, c'est le jugement critique; lui seul rend autonome et libre

La démocratie véritable est extrêmement concrète et complexe. Elle implique le dynamisme constant de recherches, de découvertes, de développements, de choix en vue du bien commun, qu'on s'efforce dès lors sans ces-

se de réaliser de manière pratique. Elle suppose une éducation aidant chacune et chacun à se forger, de façon critique, une culture philosophique propre. Seule une telle culture peut sauver l'expert de son expertise, le technicien de sa technique, les sociétés humaines de la montée de l'insignifiance.

Tout être humain a une philosophie implicite, consciente ou point, certes souvent peu critique, mais qui commande sa vie entière. Les questions les plus «brûlantes» (Husserl) sont les questions qui portent sur le sens ou sur l'absence de sens de la vie. Ces questions engagent la totalité de l'expérience humaine. Or, cette préoccupation est au cœur même de la philosophie.

La dignité humaine, rappelle la philosophie, signifie que chaque être humain est au-dessus de tout prix, unique au monde

L'importance que l'on accorde à la démarche des sciences pures vient de ce qu'elle est la seule qui paraisse rendre possible un accord universel, en reposant sur une réduction préalable de l'expérience humaine à deux domaines, extrêmement limités l'un et l'autre: celui de la perception et celui du raisonnement formel. La décision méthodique de s'en tenir à leur double évidence implique la mise entre parenthèses de dimensions fondamentales de la vie humaine qui toutes doivent trouver à se dire, s'expliquer et se comprendre. Les arts, les lettres et la philosophie s'avèrent en cela indispensables.

L'implication réciproque de tous les problèmes au niveau planétaire et les effets de la techno-science sur la nature mettent chaque jour davantage en relief l'importance de l'humain. Il y a lieu de s'en réjouir s'ils suscitent leur pendant éthique, le lien de solidarité, le fait de tenir et de porter ensemble la responsabilité de l'humain comme tel. Cette personne-ci, chacune et chacun d'entre nous, est ce qu'il y a de plus complexe et de plus concret à la fois en ce monde. De là vient la difficulté de l'éthique et le défi majeur qu'elle pose à la philosophie.

REPÈRE INDISPENSABLE

L'éducation vise l'être humain concret, donc total. Dans le respect de tout ce qu'il est, dans le concret de la dignité égale de tous les humains, quels qu'ils soient. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a posé en principe «la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables», comme constituant «le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde». Une prise de conscience accrue de cette valeur fournit un repère indispensable aujourd'hui dans la pluralité des cultures, parmi tant de morales différentes, permettant la convivialité, le vivre-ensemble.

La dignité humaine, rappelle la philosophie, signifie que chaque être humain est au-dessus de tout prix, uni-

que au monde, devant être considéré comme une fin, et jamais réductible à un moyen — ainsi que l'affirmait si justement Kant — avec toutes les conséquences pratiques que cela entraîne. Seule la philosophie peut, dans le contexte pluraliste actuel, pleinement assurer une telle prise de conscience et la porter à maturité.

On a d'autre part raison d'insister aujourd'hui sur l'urgence d'éveiller plus que jamais à «la connaissance de la connaissance», c'est-à-dire à l'évaluation critique du savoir, permettant de mieux prévenir la part d'illusion qui aura été si considérable dans l'histoire, s'agissant de l'être humain lui-même ou de telle forme de savoir qu'on croyait définitive alors qu'elle ne l'était pas du tout. La connaissance de la connaissance, en premier lieu la connaissance de l'illusion, revient à savoir discerner, être critique, devant les vues simplistes qui se présentent comme autant d'absolus. On reconnaît là encore une des tâches les plus aisément identifiables de la philosophie.

LE GOÛT DE L'AVENIR

En ce moment, l'éducation publique s'aligne sur les besoins du marché de l'emploi. Cette approche d'apparence pratique ne l'est pas du tout, elle est largement illusoire. Se concentrer sur la technologie, par exemple, génère des diplômés obsolètes. Il saute aux yeux, en pleine révolution technologique, que cela signifie enseigner ce qui sera périmé dans 5 ou 10 ans — à l'instar des ordinateurs du même âge — et qui ne fera par la suite qu'accroître davantage encore les frustrations.

Le problème n'est pas celui de créer des habiletés au sein d'une technologie galopante, mais bien plutôt d'enseigner à des étudiants à penser

Le problème n'est pas celui de créer des habiletés au sein d'une technologie galopante, mais bien plutôt d'enseigner à des étudiants à penser et leur fournir les outils intellectuels qui les rendront aptes à réagir à la myriade de changements, y inclus de changements technologiques, auxquels ils auront à faire face dans les prochaines décennies.

Les gouvernements doivent s'appliquer à redonner aux humains le «goût de l'avenir», selon l'expression de Tocqueville. En pareille perspective, le premier défi de l'éducation est de générer l'enthousiasme qui poussera les jeunes, les décideurs de demain, à progresser d'eux-mêmes vers de nouvelles quêtes de sens et de savoir et de nouvelles questions, en n'évitant pas les questions les plus brûlantes, à savoir les questions ultimes dont nous parlions, comme celle du sens de leur vie elle-même et de leur collectivité. Rien n'est plus nécessaire à cet égard encore, dans le présent contexte, que la philosophie.



Le choix des dates pour la tenue des débats sur l'avenir de l'enseignement collégial a laissé un goût amer dans la bouche des étudiants.

Quand les étudiants ne sont pas les invités du ministre...

Priscilla Lamontagne et Jean-François Guay

Les auteurs sont étudiants au Cégep de Sainte-Foy

Dans la foulée des coupures majeures dans le système de prêts et bourses à l'éducation supérieure et de la parution du Rapport Bédard commandé par les commissions scolaires — qui propose carrément l'abolition des cégeps — le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, annonçait, le 8 avril dernier, une remise en question des cégeps: le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial.

Oh, rien d'inquiétant, puisque le ministre clamait haut et fort dans son annonce du Forum qu'il s'agirait d'une vaste consultation publique, que «ce Forum s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'ouvrir des lieux de réflexion sur les grands enjeux du développement de la société québécoise. Plus que jamais, votre opinion compte!», et que «la participation du plus grand nombre de personnes possible au débat qui s'amorce sur l'avenir de l'enseignement collégial apparaît d'une importance capitale pour l'issue des discussions».

Cette consultation, si bien intentionnée, allait se dérouler en trois opérations: le classique dépôt de mémoires, deux jours d'assemblées publiques et, une première pour le gouvernement du Québec, un forum Internet. «Il traduit notre volonté d'être à l'écoute de la population et de favoriser sa participation», affirmait le ministre. Ainsi, il serait normal de penser que le gouvernement Charest se préoccupe réellement de l'opinion de sa population. Or ce serait tout à fait le contraire.

Premièrement, le choix des dates, les 9 et 10 juin, pour la tenue des débats finaux d'une consultation sur les cégeps laisse sérieusement douter des si bonnes volontés du ministère, car, se tiendra aux mêmes dates le 24^e Congrès annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, réunissant plu-

sieurs acteurs très importants de l'enseignement collégial du Québec. Ensuite parce que le Forum a lieu à la fin de la session d'hiver, moment où les étudiants et les enseignants sont principalement, voire uniquement, préoccupés par leurs travaux et examens. Puis parce que le ministère est conscient du fait que la population collégiale est dispersée par les vacances à ces dates. Si le ministre avait, d'une manière hideusement machiavélique, tenu à exclure des débats sur l'avenir des cégeps les étudiants et les enseignants, il n'aurait pu choisir de meilleures dates!

UN SUCCÈS?

Deuxièmement, le forum en ligne. Dans son communiqué du 31 mai, le ministère de l'Éducation annonçait fièrement que son exercice de cyberdémocratie avait été une réussite: «(le forum électronique) a permis de recueillir les réactions de 718 personnes». Cependant, ce forum était ouvert à six millions de personnes. Parmi ces 718 participants, 539 étaient des étudiants et des enseignants du milieu collégial: il y en a pourtant plus de 170 000 au Québec. Un taux de participation de 0,3%, c'est un succès?

Troisièmement, l'assemblée publique des 9 et 10 juin: notre association étudiante a effectué des démarches afin d'y être présente. La réponse du ministère fut surprenante considérant ses prétentions si démocratiques: outre les délégations de quatre personnes provenant des conseils d'administration des cégeps, ne seront présents aux débats que des «invités du ministre». S'il s'agit d'assemblées publiques, il est difficile de ne pas croire à une mascarade!

Incohérence parfaite du discours du ministre de l'Éducation illustre un sérieux mépris de la population collégiale. Cela traduit les volontés profondément antidémocratiques du gouvernement Charest qui persiste à mener ses projets de réingénierie, et ce, peu importe l'opinion publique.

COMMENTAIRE

Un nouvel antisémitisme?

Annette Paquet

L'auteure est professeure à l'Université Laval

Après l'explosion d'une bombe devant la synagogue de Québec, l'incendie de la bibliothèque de l'école Talmud Torah à Montréal, les multiples incidents antijuifs qui ont déshonoré l'Ontario, la profanation du cimetière juif de Québec semble confirmer que le Québec n'échappe pas à la vague d'antisémitisme qui envahit insidieusement le monde occidental.

Un colloque, tenu en mars à Montréal, a mis l'accent sur les dimensions mondiales des nouvelles formes d'antisémitisme. Cet antisémitisme peut ne pas paraître bien nouveau, mais il l'est en ce qu'il n'est plus le fait de la seule extrême droite et aussi parce qu'il ne se réclame plus, en général, de l'idéologie raciste au sens strict du terme. Il est nouveau, enfin, parce que sa cible réelle, les juifs en tant que juifs, est masquée par ce qui lui sert de prétexte, la lutte contre l'État d'Israël.

En effet, au contraire de l'antijudaïsme chrétien traditionnel et de l'antisémitisme qui a dominé la fin du XIX^e et

la première moitié du XX^e siècles, l'antisémitisme actuel est souvent le fait de divers mouvements d'ultra-gauche, parés des atours de la lutte — pas si nouvelle! — contre le capitalisme mondialiste. Il n'invoque plus une abjecte et dépassée théorie de la race, mais fait un double (et contradictoire) reproche aux juifs.

DIABOLISATION

D'une part, il leur reproche les modalités, jugées trop communautaristes ou trop particularistes, de leur insertion dans le reste de la société et leur soutien à Israël, jugé trop nationaliste. D'autre part, il en fait les supports de la mondialisation néolibérale et de l'internationalisme exploiteur et niveleur. Cet antisémitisme nouveau s'appuie aussi sur la diabolisation du sionisme et sur la nazification, honteuse, de l'État d'Israël.

Car on n'hésite plus, dans certains milieux, à utiliser ce qualificatif contre cet État, pourtant seule démocratie du Proche-Orient qui, dans sa lutte pour se défendre contre un terrorisme épouvantable, essaie réellement d'épargner les civils au risque même de mettre en



La profanation du cimetière juif de Québec semble confirmer que le Québec n'échappe pas à la vague d'antisémitisme qui envahit insidieusement le monde occidental, selon l'auteure.

danger ses propres soldats. Cette diabolisation mensongère est non seulement scandaleuse et répugnante, mais elle est aussi très dangereuse parce qu'elle autorise et justifie une lutte à mort contre ce pays et contre ses amis, au premier rang desquels, les communautés juives.

MISE EN GARDE

Le Congrès juif canadien a exprimé son inquiétude devant la profanation du cimetière de Québec. Lors de l'in-

cendie de la bibliothèque de l'école montréalaise, son président de l'époque pour le Québec, M. J. Gabay, avait mis en garde contre l'importation ici du conflit du Proche-Orient.

Cette mise en garde est plus que jamais d'actualité. Elle a été entendue, on veut le croire. En effet, — et cela aussi le distingue de l'antisémitisme ancien — l'antisémitisme actuel fait l'objet de la condamnation unanime des politiciens et des leaders d'opinion. On l'a vu, après l'incendie de la

bibliothèque de Montréal: fédéralistes et nationalistes, de gauche ou de droite, ils ont tous manifesté clairement leur soutien à la communauté juive.

Mais cela ne suffit pas: il faut que cette condamnation trouve plus qu'un écho, qu'elle trouve sa source et son inspiration dans l'ensemble de la population et que nos compatriotes juifs sentent que nous sommes tous solidaires avec eux et nous entendons dire d'une seule voix, avec eux, que l'antisémitisme ne passera pas.





RÉNO DÉPÔT®

Ravivez votre patio à

PRIX IMBATTABLES!



3.78 L

COULEURS
OPAQUES OU SEMI-
TRANSPARENTES!

14⁸⁸

2900.013
(255901)

TEINTURE D'EXT. À L'HUILE

Clair, blanc, séquoia, brun oxford ou cèdre.



3.78 L

11⁹⁸

771130 3.78
(267823)

**NETTOYANT
POUR BOIS D'EXT.**
Pour blanchir et restaurer les surfaces en bois.



9.45 L

SCELLANT

Clair. Imperméabilise, protège et
empêche les dommages causés par
l'eau sur bois, brique, béton,
maçonnerie et autres surfaces poreuses.

25⁴³

50011
(199174)



3.78 L

29⁷⁷

219110 3.78
(267798)

TEINTURE OPAQUE À L'ALKYDE
Pour toutes les surfaces. Facile à appliquer.
Couvre bien. Résiste à la moisissure. Choix de couleurs.



3.79 L

26⁹⁸

40001C
(273506)

**TEINTURE IMPERMÉABILISANTE
D'EXT. À L'ALKYDE**
Pour patios et clôtures. Pénétrante. Clair, cèdre ou séquoia.



3.78 L

29⁸⁵

CA1000-4
(260241)

IMPERMÉABILISANT CLAIR AU SILICONE
À base d'eau. Protège le bois,
le béton, la brique et la maçonnerie.

BEAUPORT
225, Joseph-Casavant

QUÉBEC
999, rue du Marais,
Ville de Québec

**HEURES
D'OUVERTURE**
• Lun. au ven. de 8 h à 21 h
• Sam. de 8 h à 17 h
• Dim. de 8 h à 17 h

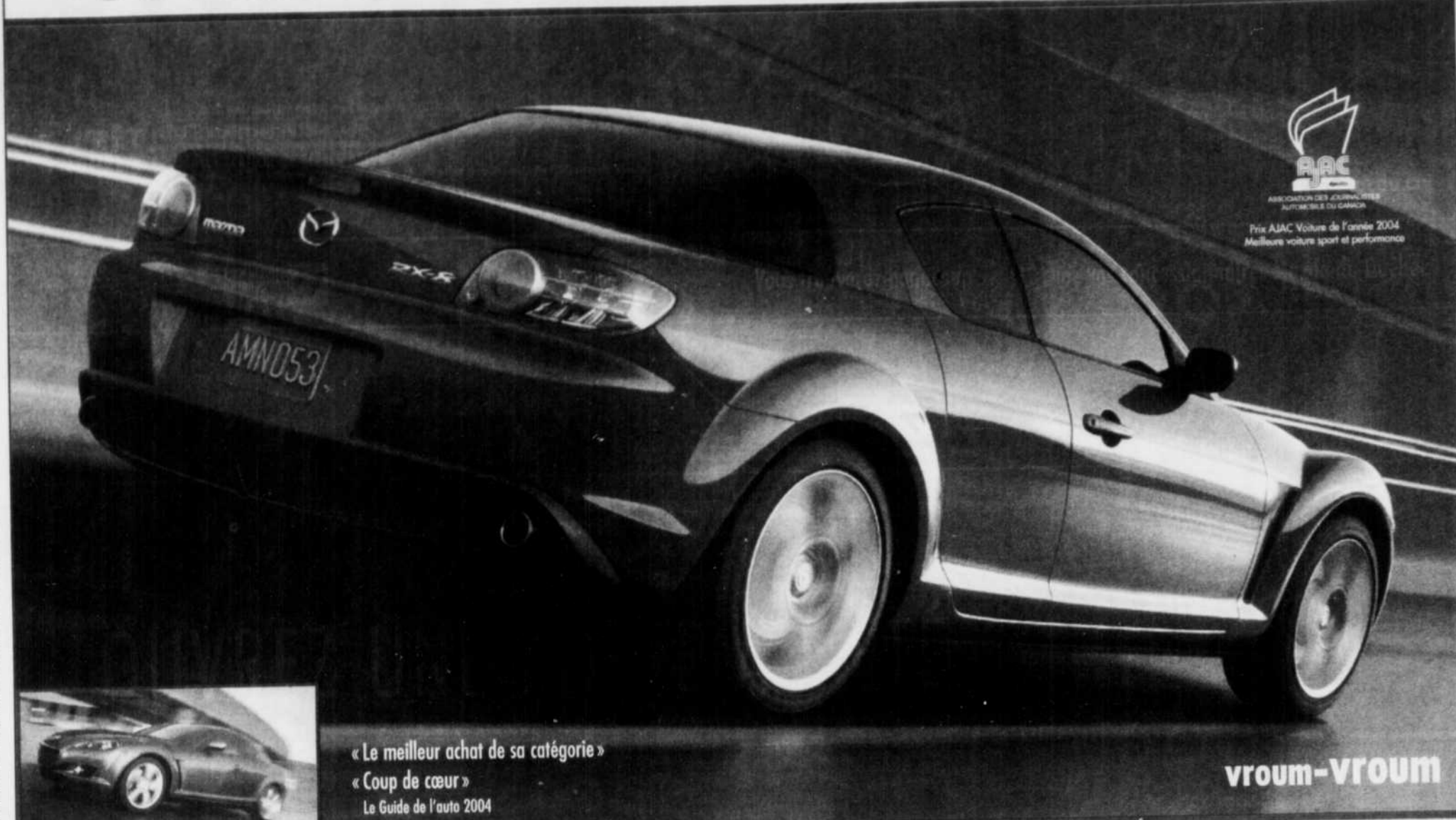
Si jamais vous trouvez
un article identique à
plus bas prix ailleurs, que
nous pouvons vérifier,
nous vous l'offrirons au
même prix que notre
concurrent, moins

**10%
SUR-LE-
CHAMP...
GARANTI!**

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le
14 juin 2004. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un
nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le
grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et
équilibrée. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait
survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir
pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni
la TVQ. Notre garantie de prix imbattable, avec 10% de moins sur le
champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison
et de fin de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des
illustrations. © Réno-Dépôt Inc. 2004.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION® À QUÉBEC!

OUVREZ UNE PORTE À L'ÉTÉ.



Prix AJAC Voiture de l'année 2004
Meilleure voiture sport et performance

« Le meilleur achat de sa catégorie »
« Coup de cœur »
Le Guide de l'auto 2004

vroom-vroom



MAZDA RX-8 2004

Louez à partir de

539\$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
0\$ comptant
0\$ dépôt de sécurité

-OU-

Achetez à partir de

36 795\$[†]

★★★★★
Indice de sécurité
le plus élevé lors d'impact*

Camionnette importée
la plus vendue au pays depuis 17 ans.**

« Ma conception du bonheur
passe par une belle journée en Miata »
L'Annuel de l'automobile 2004



Modèle GS illustré

MAZDA MPV GX 2004

Louez à partir de
279\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 800\$
0\$ dépôt de sécurité

-OU-

Obtenez
0%

de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois**



MAZDA B3000 DUAL SPORT 2004

Louez à partir de
237\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 900\$
0\$ dépôt de sécurité

Options de location pour 48 mois
0\$ dépôt de sécurité*

PAIEMENT MENSUEL	COMPTANT INITIAL
237\$	1 900\$
279\$	0\$

-OU-

Obtenez
0%

de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois**



MAZDA MIATA MX-5 2004

Louez à partir de
299\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 3 290\$
0\$ dépôt de sécurité

-OU-

Obtenez
2,9%

de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois**

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS.

*Taux de location personnelle Mazda de 2,9% jusqu'à 48 mois sur les Mazda MPV 2004 neuves, de 0% jusqu'à 60 mois sur les Mazda MPV 2004 neuves, de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda B3000 Dual Sport 2004 neuves, de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Miata MX-5 2004 neuves, de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda RX-8 2004 neuves. Les concessionnaires Mazda de la région de la Capitale-Nationale offrent des programmes de location à long terme. Les concessionnaires Mazda de la région de la Capitale-Nationale offrent des programmes de location à long terme. Les concessionnaires Mazda de la région de la Capitale-Nationale offrent des programmes de location à long terme. Les concessionnaires Mazda de la région de la Capitale-Nationale offrent des programmes de location à long terme.

PRÊT
À ROULER

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, RECÈVE DES PROTÈGES-IMPACTS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

LOCATION
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLOMÉS



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.